



Menthonnex-en-Bornes

Bulletin d'information

2018

SOMMAIRE

EDITO P. 4

VIE DU VILLAGE P. 5 à 7

VIE MUNICIPALE P. 8 à 14

VIE ÉCONOMIQUE P. 14

TRAVAUX-URBANISME P. 15 à 19

ENFANCE - JEUNESSE P. 20 à 21

ENVIRONNEMENT P. 22

AU TEMPS PASSÉ P. 23 à 31

VIE ASSOCIATIVE P. 32 à 35

LOISIRS P. 36 à 37

VIE PRATIQUE P. 38 à 39

ETAT CIVIL P. 40

INFOS PRATIQUES P. 41 et 44



Menthonnex au Temps Présent
www.menthonnex-en-bornes.fr



L' AUBERGE DES BORNES

CUISINE TRADITIONNELLE & SAVOYARDE

contact@aubergedesbornes.com

Tél. 04 50 77 18 61

www.aubergedesbornes.com



GARAGE DES BORNES

Sébastien CHAMOT

Agent Renault Dacia

575 RTE DE LA ROCHE/FORON
74350 MENTHONNEX EN BORNES

Tél. : 0450681153

0664378389

garagedesbornes@orange.fr

VENTE À
LA FERME

fromages,
charcuteries,
viandes...



Ouvert du mercredi au dimanche de 16h30 à 18h30

www.lafermedebornette.fr

Chemin de la Côte | MENTHONNEX-EN-BORNES | 04 50 77 34 61



Groupama

Rhône-Alpes Auvergne

Menthonnex-en-Bornes

Catherine Villar

09 74 50 34 19

cvillar@groupama-ra.fr

Assurances

Placements

Banque

Ouvert

mardi, jeudi,

vendredi et samedi



Ch. de la Côte - Menthonnex-en-Bornes

06 66 92 38 20

benoitpneus@hotmail.com

- Voiture
- Utilitaire
- Quad
- Agricole

**Pneus &
Entretien
véhicule**

Uniquement sur RDV - Disponible 7J/7 - Soirs et week-ends

BP AGENCEMENT
MOBILIER

1340 Route de Chez les Maîtres
74350 MENTHONNEX-EN-BORNES

0615236552
0450680887

PASCAL BOSSEZ

pascal.bossez@bbox.fr



Bornes Informatique

Mickaël Bafcop

07 81 47 87 00

mbafcop@bornesinfo.com

10 clos Bellevue - 74350 Menthonnex-en-Bornes

Dépannage - Conseil - Formation - Vente - Site web



Tél. 04 50 32 07 71
Port. 06 63 30 14 50

Faites entretenir
votre propriété par
des professionnels
et bénéficiez d'une
RÉDUCTION D'IMPÔT

Ramassage et évacuation
des déchets



Charpente
Bardage
Terrasse
Velux

Alexis Jeanningros
Menuisier
Charpentier
06.42.03.35.91
jeanningros@gmail.com



Conseils
en auto-construction

Aménagements
intérieurs

Réalisons vos projets neuf et rénovation



SAS TP DES BORNES

prestation de services
terrassament - VRD - enrochement
assainissement - déneigement

MOUTHON Claude - 06.14.53.15.57 - tpdesbornes@gmail.com
Siège social: 1217 route de chez les Maîtres - 74350 MENTHONNEX-EN-BORNES



MERLIN Annie
Peintre en bâtiment
merlin.annie@live.fr

319 route de chez Péguin
74350 Menthonnex en
Bornes

06 75 79 20 97



TAXI
TAXI CRUSEILLES
Jour/nuit - Toutes distances

DASSIN Alain
taxi.cruseilles2@orange.fr
06 40 34 28 83

Impasse du Biollay
74350 CRUSEILLES



**HALLIER
PAYSAGE
ENVIRONNEMENT**
Tél. 04 50 25 10 02 06 74 53 11 25
74800 Eteaux hallierpaysage.e-monsite.com



Le temps d'un instant
Institut de beauté

Soin corps
Soin visage
Onglerie
Maquillage
Épilation

3 route des faverges
74800 ETEAUX

06 65 77 48 16



**ARTIFEX
DOMUS**
LUCIEN 06 24 29 61 61
3 ROUTE DES FAVERGES
74800 ETEAUX



Chers Menthnalis,

Pour se sentir bien dans sa commune, il est judicieux de se tenir informé de ce qui s'y passe.

Le site www.menthonnex-en-bornes.fr et la page Facebook de la mairie de Menthonnex sont régulièrement mis à jour par Sandrine Bochet et Olivier Chamot, nos référents en charge de la communication.

Ce bulletin annuel que nous avons le plaisir de diffuser est l'occasion de retracer l'activité de la mairie mais aussi de la vie de notre village.

Comme vous le savez, notre objectif prioritaire au regard du développement de notre commune est d'adapter les infrastructures et équipements afin d'offrir à notre population un cadre de vie de qualité.

En témoignent les importants travaux réalisés comme l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la réfection progressive de la voirie communale et des réseaux d'eau pluviale soit plus de 1 500 000 euros d'investissements réalisés ces deux dernières années.

Cet automne, nous avons engagé la rénovation énergétique et mise aux normes de notre « Ensemble Polyvalent » qui regroupe la salle des fêtes et associations, ainsi que les locaux de la petite enfance. C'est un projet d'environ 600 000 euros qui nous permettra d'adapter, aux normes actuelles, ces locaux qui contribuent fortement au lien social de notre village et qui permettra de réaliser, à coup sûr, des économies de chauffage.

Toutes ces réalisations sont rendues possibles du fait de l'esprit d'entreprise de votre municipalité mais aussi grâce au concours de nos partenaires que sont l'État, le Département, la Région et le Syane, et surtout de par l'autofinancement de notre budget, induit par les fonds frontaliers, et une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement.

Au cours de l'année, les services de la voirie départementale ont procédé au recalibrage d'une partie de la RD3 sur le secteur de la Côte et nous les en remercions. Néanmoins, nous serons attentifs à ce qu'ils poursuivent la mise aux normes de cette route qui n'est plus adaptée au trafic actuel, en particulier sur le tronçon situé en aval de la Rippaz.

Concernant le volet environnemental, nous nous réjouissons que le préfet n'ait pas validé l'autorisation d'exploiter d'une porcherie industrielle, en limite de notre commune, qui risquait, du fait de l'épandage de ses lisiers, de porter atteinte aux milieux naturel et aquatique de notre territoire.

Par ailleurs, notre municipalité en lien avec les collectivités environnantes poursuit son partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le Département pour la préservation et la mise en valeur de ce site remarquable qu'est le Plateau des Bornes.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a pris du retard du fait de la défaillance du cabinet d'urbanisme en charge de son élaboration. Nous espérons boucler le dossier début 2019 afin que celui-ci soit soumis à l'enquête publique dès le printemps. En attendant, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'applique, ce qui implique l'absence de zonage et de soumettre à l'approbation des services de l'État toutes les autorisations d'urbanisme.

Comme il n'y a pas de petites économies, permettez-moi de conclure cet article en remerciant chaleureusement les annonceurs qui nous permettent de publier gracieusement ce bulletin et d'apporter mes encouragements à l'ensemble des personnes qui s'impliquent pour faire battre le cœur de Menthonnex !

Enfin, comme nous sommes bientôt au seuil d'une nouvelle année, j'adresse à chacune et à chacun d'entre-vous mes vœux les plus chaleureux.

Bien à vous
Guy Démolis

Bulletin d'information 2018

Publication de la mairie de Menthonnex-en-Bornes

Rédaction : Guy DEMOLIS et Olivier CHAMOT

Mise en page : Sandrine BOCHET

Impression : Imprimerie Villière

Retrouvez les comptes-rendus du Conseil Municipal
et les infos communales sur le site internet du village :

www.menthonnex-en-bornes.fr

Envoyez vos informations à
communication@menthonnex-en-bornes.fr



JOËL ET SYLVIE LOUVEAU : NOUVEAUX RÉSIDENTS À LA RIPPANZ

Installés à la Rippaz depuis l'été 2016, Sylvie et Joël Louveau nous reçoivent pour évoquer leur nouvelle vie à Menthonnex.

Quelques mots pour mieux vous connaître

Notre arrivée en Haute-Savoie est la conséquence d'une double opportunité professionnelle. Pour ma part, j'ai été recruté par la communauté de communes du Pays de Cruseilles dont je dirige les services depuis bientôt 3 ans. Mon épouse Sylvie travaille dans le secteur de la décoration intérieure chez Ikea. Après plusieurs années dans différents magasins franciliens, elle a intégré celui de Lausanne puis, depuis 2 ans, le magasin de Genève Vernier.

Pourquoi avoir choisi d'habiter à Menthonnex ?

Comme de nombreux banlieusards parisiens, après 25 ans passés à Saint-Quentin en Yvelines, nous aspirions à une vie différente, de préférence en province, alors que nos deux enfants achevaient leurs études et s'apprêtaient à quitter le foyer pour entrer dans la vie active.

Nous connaissions La Clusaz, en été comme en hiver, et n'étions pas insensibles au charme d'Annecy. Nous savions que la région nous plairait.

S'installer sur le territoire du Pays de Cruseilles présentait donc de nombreux avantages. Menthonnex, c'est un cadre de vie privilégié avec le plateau des Bornes, des paysages harmonieux, des commerces de proximité et un réseau associatif actif. Nous avons tous les deux passé notre enfance dans un village et en retrouver l'atmosphère nous a séduits. Par chance, nous avons trouvé un logement qui répond au dépaysement que nous recherchions, orienté vers le Salève et sa palette de couleurs en toutes saisons.

Vous découvrez donc la région petit à petit

Nous aimons les activités de plein air comme la randonnée, le vélo ou les raquettes et cette région est un joli terrain de jeu. La sensation d'être en vacances à quelques minutes de la maison est un luxe inestimable.



Nous accordons de l'importance au lien avec le territoire ce qui nous conduit à fréquenter les manifestations locales qui présentent les traditions et les produits du terroir.

Sur de nombreux aspects, notre vie a vraiment changé. Au-delà du bien-être qu'ils procurent, notre rapport à la nature et au temps, notre volonté de consommer local par exemple nous font prendre conscience de l'importance de notre environnement.

Tout pour être heureux alors ?

Oui mais notre « vie d'avant » nous rappelle qu'il y a encore des attentes pour le débit internet et la téléphonie mobile qui sont devenus indispensables. En passant quotidiennement la douane de Bardonnex, Sylvie se remémore les conditions de circulation parisiennes. Comment se passer de sa voiture quand il n'y a pas d'offre de transport collectif adaptée ?

Pour cette raison et parce que notre installation à Menthonnex relève d'un choix assumé, elle cherche à s'investir un peu plus dans la vie de la commune.



UN DESTIN ATYPIQUE, CECILE DURET

Mai 1947, une jeune autrichienne de 20 ans arrive en gare de Groisy, venue rejoindre Arsène Duret, un jeune Menthnais avec lequel elle a noué une relation amoureuse durant les quatre années de captivité de celui-ci à la ferme de sa marraine, située à Linz en Autriche.

Cécile se souvient que son promis est venu l'accueillir avec deux de ses amis, Sylvain Duret et Sylvain Carrier, qui possédait un véhicule. Le parcours en train avait été laborieux et parsemé de tracasseries administratives aux frontières.

Le couple se marie la même année et s'établit à la ferme familiale des Duret avec toute la famille, au hameau de La Reculaz.



Les débuts sont difficiles du fait de la barrière de la langue et de la rusticité de la campagne savoyarde qui tranchait avec la modernité autrichienne. Et puis, il faut l'avouer, il n'était pas toujours bien vu d'être d'origine germanique dans une région de France fortement marquée par la Résistance ! Qu'à cela ne tienne, Cécile, dotée d'une robustesse et d'un caractère hors du commun, s'adapte rapidement et maîtrise très vite la langue française. Elle apporte à la ferme des Duret une touche de modernité et d'embellissement peu commun à l'époque. Le couple donnera naissance à trois garçons (Michel, Bernard et Roland) qui, après le décès d'Arsène en 1968, collaboreront avec leur mère pour développer l'une des fermes les plus dynamiques du Plateau des Bornes, le Gaec de Bornavin.

Âgée de 91 ans et malgré bien des chagrins et quelques ennuis de santé, Cécile reste vaillante et aime à raconter son passé. Il n'est pas rare de la croiser sur la route de la Reculaz où elle adore se promener et rencontrer ses voisins et amis.

DÉPART DU PÈRE SANCEY



Crédit photo Paroisse Sainte-Croix

Le Père Jean-Claude Sancey, curé de la paroisse Sainte-Croix aux Pays de Cruseilles, incluant notre paroisse de Menthonnex, depuis 2009, devient prêtre auxiliaire dans la paroisse Sainte-Famille de la Mandallaz et au service du doyenné du Parmelan. Il résidera à Poisy.

Le Père Viju Mathew, religieux et actuel curé de la paroisse Saint-François-de-Sales, est nommé curé de la paroisse Sainte-Croix au pays de Cruseilles. Il devient ainsi le curé affectataire de l'église de notre village. Il demeure curé de la paroisse Saint-François-de-Sales et réside à Saint-Martin-Bellevue.



Crédit photo Paroisse Sainte-Croix

Le Père Viju Mathew a célébré sa première Messe dans la paroisse le dimanche 16 septembre. Il est missionnaire de St François de Sales, né en 1973 au Kerala, état de la fédération Indienne situé au sud-ouest de l'Inde et fut ordonné prêtre en 2000.



La Municipalité de Menthonnex se félicite des excellentes relations entretenues avec le Père Sancey. Nous l'en remercions chaleureusement et lui souhaitons une heureuse continuation, ainsi que la bienvenue au Père Mathew.

2017

FÉVRIER 2017

- Approbation du dépôt de candidature et du plan de financement agro-environnemental et climatique.
- Fixation du tarif des concessions du cimetière.
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.
- Opposition du transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes.
- Programmation des travaux d'enfouissement des réseaux secs.
- Programmation des travaux de voirie.
- Dossiers d'urbanisme.

MARS 2017

- Approbation des comptes administratifs et de gestion de l'année précédente.
- Affectation des résultats.
- Vote des budgets 2017 et des taux de fiscalité.
- Demandes de subventions (Département, Région, Etat, Syane).
- Dossiers d'urbanisme.

MAI 2017

- Présentation d'un audit énergétique des bâtiments communaux et ébauche du projet de rénovation énergétique et mise aux normes de l'ensemble polyvalent.
- Présentation du projet de déploiement de la fibre optique par le Syane.
- Organisation du bureau de vote pour les élections législatives.
- Dossiers d'urbanisme.



JUILLET 2017

- Convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques.
- Réfection de la peinture de l'église.
- Aménagement et sécurisation des aires de jeux.
- Attribution des marchés d'enrobage.
- Dématérialisation des actes au contrôle de légalité.
- Retour à la semaine de 4 jours à l'école.
- Acquisitions foncières sur le Plateau des Bornes (zones humides et parking).

OCTOBRE 2017

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet DELTA-ARCHITECTES pour la rénovation de la salle polyvalente.
- Contrat de territoire du Plateau des Bornes.
- Réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonome.
- Renouvellement du bail commercial avec GROUPAMA.
- Mise en œuvre d'une DUP sur le Chef-lieu pour l'extension du réseau d'assainissement collectif.
- Organisation du 11 novembre et du repas des anciens.
- Dossiers d'urbanisme.

DÉCEMBRE 2017

- Compte rendu de la visite du sous-préfet.
- Renouvellement du contrat de travail d'Olivier CIZERON.
- Relance des opérateurs de téléphonie mobile au sujet de la mauvaise qualité de la réception.
- Communication sur les actions du contrat de territoire du Plateau des Bornes et du Syndicat du Salève.
- Demande de subventions au Département pour l'acquisition des zones humides.
- Approbation du plan de financement de la mise en souterrain des réseaux secs du Murger.
- Dossiers d'urbanisme.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

2018

FÉVRIER 2018

- Compte rendu de la visite du Préfet au sujet du projet de porcherie des Bornes.
- Présentation par M. GALIMONT du Cabinet d'Architectes DELTA du projet de rénovation énergétique et de la mise aux normes de l'ensemble polyvalent regroupant la salle des fêtes, les locaux péri-scolaires et le relais d'assistantes maternelles et décision de lancer l'appel d'offres.
- Protestation auprès d'ENEDIS de la vétusté du réseau moyenne tension et de la panne de courant des 22 et 23 janvier qui a paralysé une grande partie de la commune pendant plus de 30 H.
- Dégâts des eaux du début de l'année et intervention d'urgence de TP des Bornes.
- Vote des motions :
 - en faveur du maintien des juridictions de proximité,
 - en faveur du maintien de la trésorerie de Cruseilles,
 - contre la baisse drastique des dotations de l'Agence de l'Eau.
- Rapport favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites au sujet du projet de PLU et de l'extension de l'urbanisation sur le chef-lieu.
- Dossiers d'urbanisme.

MARS 2018

• FINANCES

- ° Approbation des comptes administratifs et de gestion 2017.
- ° Vote des budgets primitifs 2018.
- ° Vote des taux de fiscalité.
- ° Attribution des subventions.

• VOIRIE

- ° Lancement de l'appel d'offres pour le marché d'enrobage.
- ° Relance des services de la voirie départementale pour le recalibrage de la RD3.

• PORCHERIE DES BORNES

- ° Information sur la décision du Préfet de ne pas valider l'autorisation d'exploiter.

• URBANISME

- ° Mise en stand bail de l'élaboration du PLU suite à la liquidation judiciaire du cabinet d'urbanisme Agence et Territoires (SARTORI).
- ° Dossiers d'urbanisme.

MAI 2018

- Attribution du marché d'enrobage du secteur du Murger à l'entreprise COLAS.
- Programme de curage des fossés et de débroussaillage.
- Création d'un parking à l'entrée nord du Plateau des Bornes et d'un terrain de pétanque à l'Agorespace, travaux confiés à l'entreprise TP des Bornes.
- Signature d'une convention d'entretien des poteaux d'incendie avec la CCPC.
- Renouvellement de la convention de contrôle de l'assainissement autonome au cabinet NICOT.
- Contractualisation d'une convention pour la poursuite de l'élaboration du PLU avec l'Agence TERRITOIRES-DEMAIN (Marjorie LEDOION).
- Développement des incivilités sur le chef-lieu et des querelles de voisinage.
- Dossiers d'urbanisme.

JUIN 2018

- Visite des chantiers.
- Attribution du marché de travaux de « l'ensemble polyvalent ».
- Renouvellement de la ZAD (Zone d'Aménagement Différé) du chef-lieu.
- Généralisation de l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 H sur l'ensemble de la commune.
- Information sur l'évolution du PLU.
- Dossiers d'urbanisme.
- Départ en retraite du cantonnier.

SEPTEMBRE 2018

- Rentrée scolaire et organisation du péri-scolaire.
- Compte rendu des travaux réalisés et démarrage du chantier de l'espace polyvalent.
- Convention avec le centre de gestion des collectivités territoriales.
- Convention avec l'ONF pour la gestion de la forêt communale.
- Organisation du centenaire de la fin de la première guerre mondiale et du repas des aînés.

Réalisations 2017 / 2018

FINANCÉES PAR LA COMMUNE (EN TTC)

SECTEUR DU MURGER ET FALCONNET

• Participation aux travaux du Syane	306 295 €
• Participation aux travaux d'Orange	35 097 €
• Goudronnage de la route du Murger	124 865 €
• Goudronnage de la route de Falconnet	14 140 €
• Aménagement accotements et réseau eau pluviale	25 576 €

TOTAL 505 973 €

SECTEUR DES MAITRES, TROSSET, LA CÔTE, LABRISÉE

• Participation aux travaux du Syane	368 158 €
• Recalibrage éclairage public	17 950 €
• Goudronnage route de Labrisée et de La Côte	39 462 €
• Goudronnage route des Maitres	25 576 €
• Goudronnage chemin de Chez Trosset	2 329 €
• Réfection réseau eau pluviale Trosset	7 831 €

TOTAL 461 306 €

SECTEUR DU CHEF-LIEU

• Création de trottoirs le long RD27	13 464 €
• Travaux marquage et signalétique	4 643 €

TOTAL 18 107 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX

• Réfection peinture de l'église	11 499 €
• Mise aux normes handicapés	4 590 €
• Mobilier urbain et espace de jeux	23 000 €
TOTAL	39 089 €

VOIRIE ET RÉSEAUX

• Voirie communale en bicouche	10 704 €
• Dégâts des eaux	31 760 €
• Entretien de la voirie	26 208 €
• Création d'un parking et terrain de pétanque	7 184 €

TOTAL 75 856 €

DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT DE LA VOIRIE ET DES RÉSEAUX

• Fauchage des talus	6 720 €
• Elagage et broyage	6 483 €
• Entretien des espaces verts	806 €
• Déneigement	12 818 €
• Maintenance éclairage public	3 600 €

TOTAL 30 427 €

A noter que le département aide les communes à réaliser leurs investissements par l'attribution de subventions dans le cadre du Fond Départemental pour le Développement du Territoire. À ce titre, notre commune s'est vu attribuer ces deux dernières années 140 840 € d'aides pour le financement de la voirie et des réseaux.

FINANCÉES PAR LE DÉPARTEMENT

• Goudronnage de la RD3, (route de La Côte)	59 900 €
• Pose de glissières au Creux Trosset	9 400 €

TOTAL 69 300 €

FINANCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

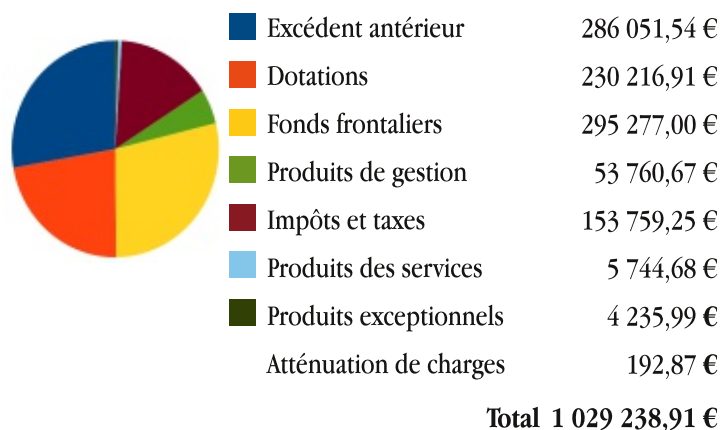
• Assainissement collectif	12 796 €
• Réseau d'eau pluviale	5 292 €
• Chauffage de l'école	13 445 €
• Travaux école	8 892 €
• Divers	3 800 €

TOTAL 44 225 €

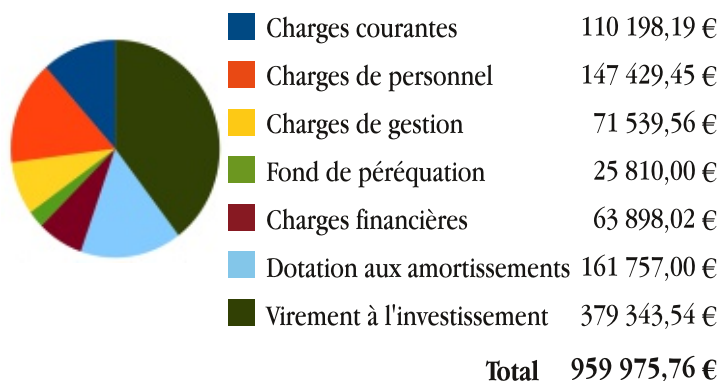
BUDGET COMMUNAL (COMPTE DE GESTION 2017)

FONCTIONNEMENT

RECETTES

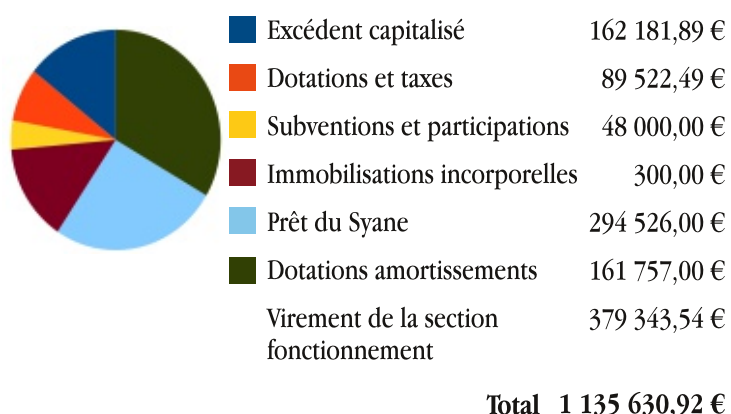


DÉPENSES

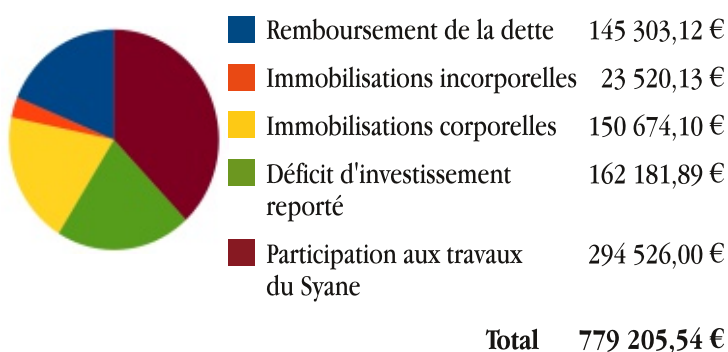


INVESTISSEMENT

RECETTES



DÉPENSES



Résultat de clôture au 31/12/2017 : + 428 688,53 €

ÉTAT DE LA DETTE AU 31/12/2017

• Crédit Agricole des Savoie	30 639,25 €
• Syane	1 779 124,00 €
Total	1 809 763,25 €

ANNUITÉS 2017

• Capital	157 851,41 €
• Intérêts	61 212,22 €
Total	219 063,63 €

IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition des quatre taxes directes locales restent inchangés pour la part communale.

- Taxe d'habitation 5,74 %
- Taxe foncière sur le bâti 3,72 %
- Taxe foncière sur le non bâti 23,09 %

LES VOEUX DU MAIRE

Comme chaque année, la cérémonie des vœux a été l'occasion de retracer les activités de l'année écoulée et d'aborder les projets à venir, en présence des parlementaires, des élus de la Communauté de Communes, des mairies environnantes et des corps constitués.

Conviée à la salle polyvalente le vendredi 26 janvier en début de soirée, la population s'est massivement déplacée pour partager ce moment de convivialité qui fut aussi l'occasion pour les nouveaux résidents de faire connaissance, notamment avec les responsables de la vie associative.



Après s'être livré à l'inventaire des réalisations de l'année écoulée et l'avancement du Plan Local d'Urbanisme, Guy Démolis a présenté les grands projets, notamment la poursuite de la mise en souterrain des réseaux secs, de la modernisation de la voirie communale et de l'éclairage public, mais aussi de la rénovation énergétique et mise aux normes des bâtiments communaux ; avec un important projet sur l'ensemble polyvalent qui regroupe la salle des fêtes, les locaux périscolaires et le relai des assistantes maternelles.



Après avoir remercié les acteurs qui contribuent au rayonnement du village, ainsi que les collaborateurs et bénévoles, le maire a adressé ses vœux à l'ensemble des participants.

Il est revenu sur la panne d'électricité qui a paralysé les 2/3 de la commune pendant plus de 30 heures et a fustigé les responsables d'Enedis, afin qu'ils prennent enfin les dispositions pour régler le problème des pannes à répétition.



Le maire est également revenu sur la mise en valeur et la préservation de l'environnement avec le programme d'action piloté par Asters sur le Plateau des Bornes et il a réaffirmé la détermination de la municipalité à préserver les écosystèmes, notamment en s'opposant aux risques de nuisances engendrées par un épandage intempestif de lisiers de porcs.

En conclusion, le député Martial Saddier, par ailleurs nouveau Président de l'Agence de l'Eau, félicita la municipalité pour son dynamisme et l'assura de son soutien dans son engagement pour la protection de la ressource en eau.

Cette cérémonie des vœux s'est achevée par un excellent buffet, partagé dans l'amitié.

LE CENTENAIRE 1914-1918 À MENTHONNEX-EN-BORNES

Notre maire, Guy Démolis, entouré des Anciens Combattants, du député Martial Saddier, de la conseillère départementale Christelle Petex, du maire de Villy le Bouveret, des pompiers, des gendarmes, de nombreux jeunes du village et d'une foule importante, a inauguré la stèle érigée dans notre cimetière en l'honneur des enfants de Menthonnex, Morts pour la France.



Suite à la prière pour la paix en notre église, ce sont les cloches du village, comme toutes celle de France, qui ont sonné durant onze minutes en souvenir de l'Armistice que nous commémorions.

Les enfants des écoles de nos deux villages, après le dépôt de gerbe et discours, ont magnifiquement interprété notre Hymne National puis Le Chant des Partisans et La Croisade ainsi que nos traditionnels Allobroges. D'émouvantes lettres de Poilus ont également été lues par les enfants.



Les populations des deux villages se sont ensuite transportées à Villy le Bouveret pour le Dépôt de Gerbe et rendre hommage aux Morts pour la France de leur village.

Ces différentes cérémonies se sont achevées par le traditionnel repas des anciens, dans une ambiance chaleureuse, amicale et festive où nous étions plus de 150 !



LE SOUS-PRÉFET EN VISITE GUIDÉE DE LA COMMUNE

Fidèle à sa volonté de s'imprégner des dossiers locaux, en allant à la rencontre des élus, le sous-préfet Jean-Marc Bassaget a été le 6 décembre accueilli par Guy Démolis et ses adjoints.

C'est une visite guidée qui attendait le sous-préfet, visite menée de main de maître par le premier édile qui connaît tous les recoins d'une collectivité territoriale qui ne compte pas moins de quinze hameaux.



Crédit photo Maurice SUBLET du Dauphiné Libéré

La protection du plateau des Bornes, ses zones humides et ses sources sont l'une des priorités du conseil municipal qui, coûte que coûte, défendra ardemment ce plateau, vital non seulement pour la commune mais aussi pour celles environnantes.

A ce sujet, dix communes du plateau se sont engagées dans une démarche de préservation de leurs zones humides. Avec le soutien du conseil départemental, un comité de pilotage animé par Asters (Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie) a été mis en place. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) est en cours de transformation pour devenir un Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec comme objectif de mettre fin à l'étalement urbain et de densifier le bourg centre.

Côté téléphonie mobile, tous les feux sont à l'« orange », la commune étant en zone grise avec l'opérateur. Une demande officielle a été faite au sous-préfet pour tenter de régler ce problème qui contrarie bon nombre d'abonnés.

Malgré un emploi du temps très chargé, le représentant de l'État a été très disponible et à l'écoute, une attitude très appréciée par le maire et ses adjoints.

VIE ÉCONOMIQUE

LA FERME DE BORNETTE RECONSTRUITE



Le 12 août 2015, un terrible incendie ravageait « La ferme de Bornette » au hameau de la Côte, dévastant près de 4 000 m² de bâtiments agricoles.

Loin de baisser les bras, la famille CHAMOT, animée par l'esprit d'entreprise, a reconstruit un bel outil de travail constitué de trois bâtiments distincts :

- L'un consacré exclusivement au stockage du fourrage.
- Une étable équipée de trois robots de traite qui abrite environ 230 bovins et une quarantaine de porcs.
- Un atelier dédié à la fabrication, à l'affinage et à la commercialisation d'une partie de la production.

L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

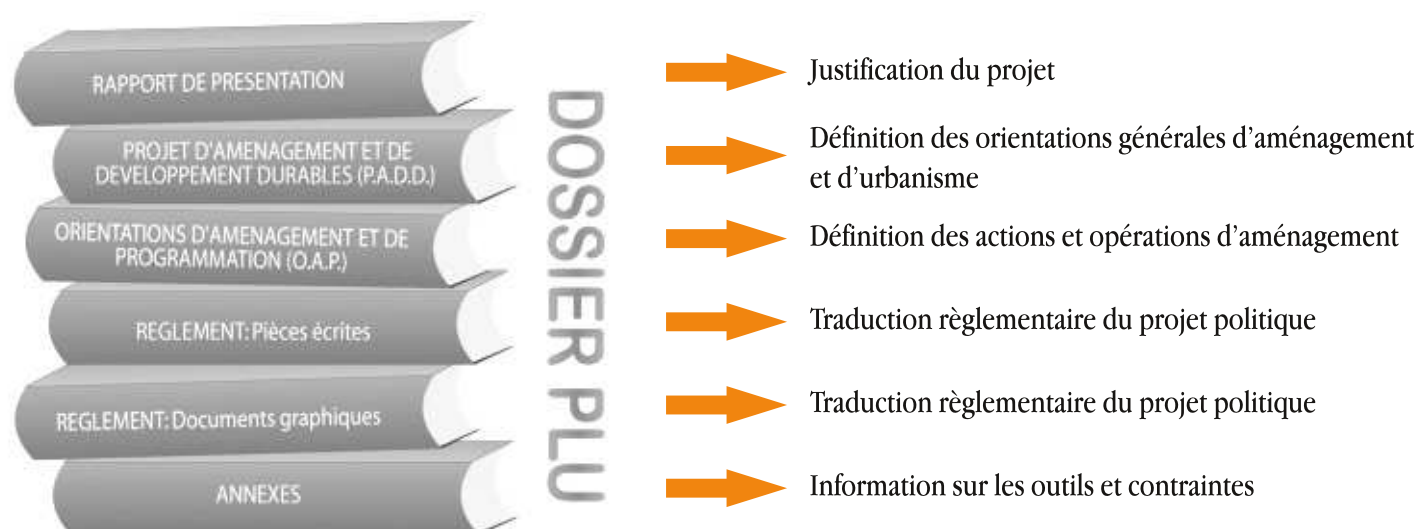
OÙ EN EST LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU PLU ?

La démarche d'élaboration du PLU se poursuit. Après la définition du projet politique, l'année 2018 a été marquée par la phase de traduction réglementaire qui touche aujourd'hui à sa fin. Cette étape a été ralentie durant le 1er semestre 2018 du fait d'un changement de cabinet d'urbanistes et c'est désormais le bureau d'études Territoires Demain qui nous accompagne dans la finalisation de ce document d'urbanisme.

La volonté de maîtriser la consommation de l'espace et la croissance démographique de la commune, afin de préserver la qualité de notre cadre de vie, nous amène à réorganiser les perspectives de développement de nouveaux lieux de vie.

C'est désormais au chef-lieu que se concentrera le développement de l'urbanisation, conformément aux exigences législatives (loi Montagne, loi ALUR, loi LAAF, ...) et réglementaires (SCOT du Bassin Annécien, PLH, ...). Pour permettre la réalisation d'un projet structurant sur le chef-lieu, nous avons présenté une esquisse devant la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), en janvier dernier qui a émis un avis favorable, nous autorisant ainsi à poursuivre notre procédure dans cette voie.

RAPPEL DU CONTENU D'UN DOSSIER DE PLU



LES PROCHAINES ÉTAPES : DE LA CONCERTATION À LA CONSULTATION

Avec la finalisation de la phase de traduction réglementaire, la **concertation** engagée dans le cadre de cette procédure s'achève.

Dès que le dossier sera suffisamment abouti et que les différentes pièces composant notre PLU seront constituées, nous arrêterons le projet par délibération du Conseil Municipal. La phase de **consultation** pourra alors démarrer. Ce projet sera ensuite analysé pendant 3 mois par les différentes Personnes Publiques Associées à son élaboration (Etat, Scot, chambre d'Agriculture et consulaires, ...) avant que vous ne puissiez à votre tour vous exprimer dans le cadre de l'enquête publique, dont les dates vous seront communiquées en début d'année 2019.



RENOUVELLEMENT DE LA ZAD DU CHEF-LIEU

Une Zone d'Aménagement Différé avait été instituée en 1990 sur le Chef-Lieu de la commune, afin de préserver les possibilités futures d'aménagement et permettre une urbanisation plus dense et cohérente du centre bourg. La collectivité a ainsi pu procéder à des acquisitions foncières permettant un développement harmonieux du cœur de village, la création d'une trentaine de logements aidés, pavillonnaires, de commerces de proximité et d'équipements publics (école, cantine).

Aujourd'hui, cette ZAD est devenue caduque, de même que le POS de la commune. La collectivité est donc soumise au RNU, dans l'attente de son futur PLU en cours d'élaboration. Elle ne dispose plus à ce titre de droit de préemption urbain.

Du fait de la nécessaire pérennisation de la cohérence urbanistique au Chef-Lieu, le Conseil Municipal a demandé à

Monsieur le Préfet, par délibération du 23 juin 2018, la création d'une nouvelle ZAD. Il est rappelé que celle-ci ouvre droit de préemption pour permettre :

- La mise en place d'un projet urbain par l'aménagement du Chef-Lieu dans son ensemble.
- La réalisation d'équipements collectifs et le développement économique avec la création ou la sauvegarde de commerces de proximité.
- La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti.
- La réalisation de logements en mixité sociale ou à destination des seniors.

Une nouvelle ZAD du Chef-Lieu a été créée par arrêté préfectoral en date du 6 juillet 2018 et l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie a été désigné titulaire du droit de préemption à l'intérieur de ce périmètre.

TRAVAUX

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE - LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À MENTHONNEX !

Une bonne nouvelle pour de nombreux habitants de la commune, soucieux d'envoyer ou recevoir plus rapidement de lourds fichiers numériques. Le chantier avance certes bien mais ce n'est pas une raison pour penser que le raccordement sera possible dans la foulée !

C'est le Syane qui a été choisi dans le cadre du plan national très haut débit pour construire le réseau au sein de 255 communes de Haute-Savoie. Un chantier titanesque de plus de 300 millions d'euros qui se déroulera en deux phases distinctes. La première, de cinq ans, devrait permettre de raccorder la grande majorité des entreprises et près de la moitié des logements. Suivront 90% des foyers à l'horizon 2025.

L'artère principale, sorte d'autoroute de la fibre, en direction de Groisy et La Roche a été réalisée.

Le Syane construit le réseau mais ne le commercialisera pas. C'est la société Covage qui s'en chargera et qui fera le lien avec les différents opérateurs. Pour en savoir plus sur la commercialisation et sur les modalités de raccordement,

rendez-vous sur covage.com et haute-savoie@covage.com.

Une partie de la commune sera raccordée en 2019, dans une première phase, et l'autre d'ici 2025. Après avoir construit les artères principales, le Syane va réaliser les réseaux de desserte pour rejoindre les hameaux et les logements. Cette couverture des logements se fera progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux de desserte et de l'arrivée des opérateurs de télécommunication grand public.

L'arrivée de la fibre ne coûte rien à la commune, hormis la mise à disposition d'un emplacement pour l'installation d'un nœud de raccordement optique.

Tout le monde ne sera pas obligé de se raccorder à la fibre. Seuls ceux qui en feront la demande en bénéficieront et les autres habitants pourront conserver leur liaison actuelle !

A noter également que le réseau en cuivre ne sera pas démantelé. Il restera en parallèle à la fibre, ne serait-ce que pour alimenter ceux qui auront fait le choix de garder ce mode de transmission.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

Suite aux pannes récurrentes du réseau électrique moyenne tension qui ont perturbé notre village à maintes reprises et dans la poursuite de la politique volontariste de la municipalité, un vaste programme a été mis en œuvre ces deux dernières années avec le concours du Syane et d'Enedis.

Plusieurs kilomètres de lignes aériennes en provenance de Cruseilles qui sillonnaient des zones boisées de la commune ont été déposés, soit plus de 130 poteaux ! Un maillage du réseau de distribution a été réalisé avec une interconnexion au secteur de Reignier.



À cette occasion les hameaux de Chez Les Maitres, Chez Trosset, La Côte et Le Murger ont bénéficié de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que de la modernisation de l'éclairage public avec un équipement en lampes basse consommation LED. L'ensemble des postes électriques de la commune ont également été équipés d'horloges astronomiques et l'extinction des lampadaires a été généralisée de minuit à cinq heures du matin sur l'ensemble du territoire communal.

C'est un programme ambitieux qui a vu le jour et qui s'élève à 1 032 625 € dont 864 164 € à la charge du budget communal, financé par un prêt consenti par le Syane à hauteur de 539 061 € et 264 603 € de fonds propres de la commune (dotation financière genevoise).

En prolongement, l'enrobage de la voirie et le recalibrage des accotements et fossés des routes impactées ont été réalisés pour environ 200 000 €.



Malgré un engagement financier lourd pour le budget communal, et un chantier laborieux, la municipalité se réjouit d'avoir pu mener à terme ce programme ambitieux qui, en plus de la sécurisation du réseau, permet d'améliorer durablement l'impact visuel, puisque plus de 90% des réseaux électriques et téléphoniques du territoire communal sont désormais enterrés...

À ce propos, il faut souligner l'engagement du maire et de son adjoint en charge des réseaux qui ont collaboré de près avec les différents opérateurs, le bureau d'études et les entreprises qui ont participé à la mise en œuvre des chantiers.



Gaëtan Galimont

Architecte EPFL
Ordre des architectes français
Expert près la Cour d'Appel

237 impasse de Tanay
F - 74910 Usinens

T 33 450 771 974
GSM 33 672 146 949
info@delta-architectes.fr

MORETTI

BTP

Maçonnerie • Rénovation • VRD
Tanguy et Pierre

Chef-lieu
74930 ARBUSIGNY

Tél.+Fax 04 50 94 52 10

THIERRY TISSOT MENUISIER

06 63 91 71 71
thierrytis@hotmail.fr

Agencement intérieur/ extérieur
Fenêtres
Portes
Volets (Alu, bois, PVC)



1583 Route des bornes-74350 MENTHONNEX EN BORNES

LAFONTAINE

TZ TOITURE
ZINGUERIE

CRUSEILLES - 06.07.73.87.00



ELECTRICITE GENERALE
MAINTENANCE INDUSTRIELLE

SARL JACQUEMOUD

286 Route des Petits Pierres
74350 Menthonnex en Bornes
Tel.: 04 50 68 19 74

Mail : elec-jacquemoud@orange.fr

PETITS OU GRANDS TRAVAUX

C'est l'homme qu'il vous faut!

Daniel BIAGGINI
tapissier peintre

1200 Route de Chez Bouchet
74 350 VILLY LE BOUVERET
04.50.68.03.57
06.59.48.27.12

LAVOREL MICHEL & FILS

Chauffage toutes énergies
Sanitaire - Ventilation
www.lavorel74.com

+33 450 44 11 72
info@lavorel74.net
74350 Cruseilles



I.P.E.

ISOLATION EXTÉRIEURE
PEINTURE - CRÉPI
FACADE - ECHAFAUDAGE

Tél. 04 79 54 90 03
Fax : 04 79 54 90 73

212 Chemin de la Cascade
73100 Grésy sur Aix

web: www.ipf-73.com
mail: ipf@ipf73.com

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE AUX NORMES DE L'ENSEMBLE POLYVALENT

C'est début septembre qu'a démarré l'important chantier de rénovation énergétique de l'ensemble polyvalent qui regroupe sous un même toit la salle des fêtes, le club des anciens, les locaux péri-scolaires et le relais d'assistantes maternelles.

Ce bâtiment construit en 1988, qui est, de par sa polyvalence et la vitalité de la vie associative et péri-scolaire, très sollicité, souffre de vétusté notamment énergétique et ne répond plus aux normes de sécurité et d'accueil des personnes à mobilité réduite.

Après avoir engagé un audit énergétique, la commune a décidé de mettre en œuvre ce projet estimé à environ 500 000 € HT et pour lequel il a été possible de récupérer 246 600 € de sub-ventions (État, Région, Département et Syane).

Piloté par le maître d'oeuvre Gaëtan GALIMONT du Cabinet DELTA ARCHITECTES et le coordinateur sécurité Guy CERDA et suivi de près par l'un des adjoints, Sébastien PACCARD, ce chantier reprend l'isolation des murs du bâtiment par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation de la toiture, la réfection de la couverture, de la ventilation, du chauffage, des toilettes, de l'électricité et de la peinture. Il a également été décidé l'installation de panneaux photovoltaïques côté sud et la création d'un local de

rangement côté nord-est.

C'est une réalisation importante pour notre commune qui nous permettra de conforter cet ensemble polyvalent qui contribue à la vitalité de notre village tout en réalisant un léger agrandissement et la mise aux normes devenue nécessaire sans parler des économies de fonctionnement que nous devrions réaliser.

Bref, un projet qui s'inscrit totalement dans l'optique des Grenelles de l'environnement et pour lequel nous avons pu obtenir près de la moitié de subventions, le solde étant financé par l'autofinancement que nous pouvons constituer grâce à l'apport des fonds frontaliers indique le maire Guy DEMOLIS.



Subventions obtenues:

Département: 105 000
État: 61 300
Syane: 54 300
Région: 26 000



haute
savoie
le Département

Syane

SYNDICAT DES COMMUNES ET DE
L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA
HAUTE-SAVOIE



SALLE POLYVALENTE DE MENTHONNEX EN BORNES

Maître de l'ouvrage: **Commune de
Menthonnex-en-Bornes**



Delta architectes

74910 Usinens

s.a.r.l Tél: 04.50.77.19.74

Gaëtan Galimont

Maître de l'ouvrage	Commune de Menthonnex-en-Bornes	Menthonnex-en-Bornes	04.50.68.41.68
Coordinateur SPS	CERDA Guy-Pierre	Bellegarde s/Valserine	04.50.48.07.99

D.P. n° 074 177 18 A001 du 13 mars 2018

ENTREPRISES

Gros-oeuvre	MORETTI Pierre	Arbusigny	04.50.94.52.10
Charpente Couverture	Groupement LP CHARPENTE/LPC ZINGUERIE	Allonzier la Caille	04.50.27.15.92
Façades	IPF	Gresy s/Aix	04.79.54.90.03
Menuiseries extérieures et intérieures	TISSOT Thierry	Menthonnex-en-Bornes	06.63.91.71.71
Plâtrerie Peinture	BIAGGINI Daniel	Villy-le-Bouveret	06.59.48.27.12
Carrelages	LAVOREL Michel & Fils	Cruseilles	04.50.44.11.72
Ventilation	LAVOREL Michel & Fils	Cruseilles	04.50.44.11.72
Plomberie Sanitaire	LAVOREL Michel & Fils	Cruseilles	04.50.44.11.72
Chauffage	LAVOREL Michel & Fils	Cruseilles	04.50.44.11.72
Electricité	JACQUEMOUD Electricité	Menthonnex-en-Bornes	04.50.68.19.74

Chantier interdit au public

L'ÉCOLE DE MENTHONNEX

La rentrée 2018 s'est faite dans de bonnes conditions. Une légère baisse d'effectif sur les communes de Menthonnex et de Villy a conduit l'inspection académique à supprimer une classe sur les deux communes. Cette suppression est effective sur Menthonnex qui compte dorénavant quatre classes. Cette année ce sont donc 109 élèves qui sont présents à l'école de Menthonnex. 68 habitent Menthonnex, 37 Villy le Bouveret et 4 dans d'autres communes limitrophes. La baisse d'effectif n'est pas conséquente et la moyenne d'enfants par classe (27,25) est conforme aux pratiques en vigueur. Les prévisions actuelles en matière d'effectif laisse entrevoir une augmentation sur nos deux communes dans les années à venir.



LES 5 ENSEIGNANTS ET LES 3 ATSEM PRÉSENTS SONT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

CP/CE1 (28 élèves) : Pascal MARCUZI et Sarah EL-HANI.
Pascal assure la direction de l'école.

GS/CP (26 élèves) : Claire LORENZI
en compagnie de Nadège MEYNET.

CP/MS/GS (26 élèves) : Sabrina SORANZO
en compagnie d'Isabelle KISTER.

PS/MS (29 élèves) : Anne-Sophie DUPANLOUP
en compagnie de Dominique CHAMOT.

Nous les remercions vivement pour leur investissement.

L'école est un moment important pour les enfants, c'est un lieu d'apprentissage et de socialisation. La maternelle est pour certains le premier lieu de contact, une entrée dans la vie collective.

ÉCOLE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

☎ 04 50 68 05 62

✉ ce.0740202T@ac-grenoble.fr

🕒 8h40 - 11h40 / 13h30 - 16h30

Accueil 10 minutes avant, à 8h30 et 13h20

ÉCOLE DE VILLY-LE-BOUVERET

☎ 04 50 68 08 91

✉ ce.0740206X@ac-grenoble.fr

🕒 8h45 - 11h45 / 13h25 - 16h25

Accueil 10 minutes avant, à 8h35 et 13h15



TRANSPORTS SCOLAIRES

De nombreux enfants et jeunes de la commune utilisent quotidiennement le transport scolaire. Il est essentiel, afin d'assurer le maximum de sécurité, de rappeler quelques règles essentielles à respecter.

Le chauffeur est la seule personne adulte présente dans le bus. Sa fonction est de conduire le véhicule et non de faire de l'ordre !

- Toutes les personnes présentes dans le car doivent être assises et boucler la ceinture de sécurité.
- Personne ne doit se déplacer tant que le car n'est pas à l'arrêt.
- Les sacs doivent être placés sous le siège.
- Le bruit ne doit pas être excessif afin de permettre au chauffeur de conduire dans de bonnes conditions.
- Aucun objet ne doit être lancé d'un siège à l'autre.

Merci à chacune et à chacun de rappeler ces consignes à leurs enfants. C'est un gage de sécurité !

LE PÉRISCOLAIRE

Concernant les activités périscolaires, un grand changement avec le départ de Stéphanie TRANCHANT.

L'ÉQUIPE EST DORÉNAVANT COMPOSÉE DE :

Fabienne BOSSEZ : matin et soir
 Catherine BARRACHIN : midi et soir
 Olivier CIZERON : midi
 Pascale DACO : 2 matins, midi et soir
 Isabelle KISTER : 2 soirs
 Gilliane BALMIER
 Nadège MEYNET : 2 matins et 2 soirs

Nous les remercions également pour leur engagement et leur disponibilité.

Merci de transmettre les inscriptions ou les annulations de présence des enfants dès que possible par écrit ou par téléphone au 04 50 51 61 68.

En fonction du coût des repas en hausse nous avons dû adapter le prix des repas à 4,90 €. Le prix de la garderie reste inchangé.

Rappelons que ces tarifs ne constituent pas la charge complète des activités et que la commune participe au financement. La gestion de la garderie et de la cantine est assurée par l'association qui regroupe des représentants de la commune et des parents d'élèves.



Fabienne



Catherine



Olivier



Pascale



Isabelle



Gilliane



Nadège

GARDERIE DE MENTHONNEX EN BORNES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
 7h30 - 8h30 / 16h30 - 18h30

GARDERIE DE VILLY-LE-BOUVERET

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
 7h30 - 8h35 / 16h25 - 18h30

LE CENTRE DE LOISIRS DES BORNES

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent participer aux activités du Centre de Loisirs des Borne organisé par les 4 communes des Borne, à Villy le Bouveret.

CENTRE DE LOISIRS DES BORNES

☎ 04 50 45 70 85

✉ centredeloisirsdesbornes@orange.fr

📍 55 Chemin de l'école, 74350 Villy-le-Bouveret

L'APEMV



L'association de parents d'élèves participe activement aux activités de l'école et notamment à son financement. Les différentes initiatives mises en place par l'APE sont donc à encourager et méritent le soutien de tous.

✉ apementhonnexvilly@gmail.com

🌐 www.facebook.com/apemv

CONTRAT DE TERRITOIRE DU PLATEAU DES BORNES

Les actions du Contrat de Territoire se poursuivent sur le Plateau des Bornes. Cet été plusieurs panneaux de sensibilisation ont été posés sur les communes du Plateau. Sur Menthonnex, vous pouvez voir ces panneaux sur le secteur de l'étang de Mouille Marin et sur la boucle située autour de l'étang.

Fin Juin, Menthonnex a accueilli plusieurs événements dans le cadre du contrat de territoire :

- La restitution de la Nature sur un Plateau (événement qui a regroupé plus de 200 enfants ! issus de 6 communes du Plateau).
- Le Comité de Pilotage du Plateau des Bornes, réunion sur le terrain qui avait pour objectif de présenter les actions du contrat de territoire aux élus et aux structures partenaires.
- La journée des marais, organisée par le Syndicat Mixte du Salève et Mickael Tissot. Cette journée a réuni plus de 50 personnes pour découvrir le Plateau en calèche.

Enfin, les opérations de restauration de la végétation sur les zones humides se poursuivent cet automne. L'objectif est de retrouver sur les zones le plus sensibles une végétation herbacée avec le moins d'arbres possibles (conditions favorables aux espèces rares des marais).



Crédit photo Asters



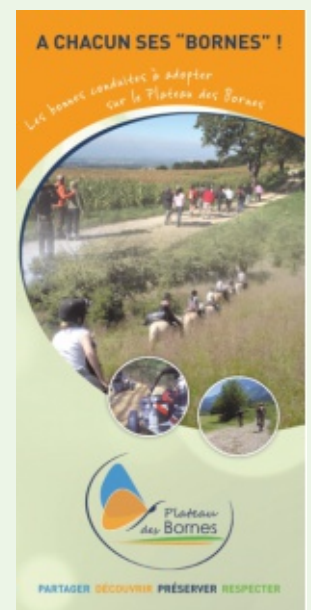
Crédit photo Asters

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Alexandre GUILLEMOT d'Asters
✉ alexandre.guillemot@asters.asso.fr

[www.menthonnex-en-bornes.fr/
environnement/plateau-des-bornes](http://www.menthonnex-en-bornes.fr/environnement/plateau-des-bornes)

Découvrez sur le site de Menthonnex la **Plaquette de présentation du Plateau des Bornes** ainsi que le flyer "**A chacun ses Bornes, Les bonnes conduites à adopter sur le Plateau des Bornes.**"

Les correspondants pour la commune sont Mme Nathalie Henry et Mr Emmanuel Tissot



LÀ-HAUT SUR LE PLATEAU, LA CROIX DES BORNES...

De quand date cette coutume de marquer un sommet du symbole chrétien de la Croix ?

L'étude de l'histoire de la Croix des Bornes ne le dit pas. Elle se contente de se situer dans la période contemporaine, la période de "mémoire d'homme".

Cet objet du petit patrimoine religieux de la commune de Menthonnex-en-Bornes satisfait cependant cette coutume. Il est le fruit de la volonté de l'abbé Descombes (1867-1935), Archiprêtre de Menthonnex qui en initia l'implantation en 1932.

Le choix du lieu s'imposait de lui-même. L'endroit incite à la pause que celle-ci soit escale de piété ou halte admirative pour la beauté du lieu, ce qui peut revenir au même selon l'état d'esprit du passant.



Passant, il est possible d'en savoir plus en consultant, sur le site internet de la commune de Menthonnex-en-Bornes, rubriques : "découvrir le village", "un peu d'histoire", "La riuta" : un document intitulé : "**La croix de l'aubépine des Bornes ou l'aubépine de la croix de Bornes ?**".

Ce recueil fit l'objet d'une présentation proposée aux habitants par "**La Salévienne des Bornes**" le 29 avril 2018 à la salle communale.

La mairie tient aussi à disposition, des dépliants explicatifs sur les particularités écologiques du Plateau des Bornes ainsi que des conseils de bonnes pratiques du site partagé avec une agriculture dynamique.

Cheminer, comme en symbiose avec le pays parce qu'on le connaît mieux, offre une autre dimension à la promenade.

Roland Excoffier



Aussi modestes que soient les choses, elles n'ont d'intérêt que celui qu'on veut bien leur porter. Ainsi, quand le promeneur actuel apprendra le long compagnonnage de la croix avec une aubépine séculaire remarquable, aujourd'hui disparue - mais en voie de se succéder sur sa souche - son passage sur le chemin prendra encore une autre saveur.



QUAND LES NOMS DE LIEUX RACONTENT L'HISTOIRE DE MENTHONNEX-EN-BORNES...

Par Dominique BOUVERAT

Les noms de lieux (toponymes) constituent une véritable machine à remonter le temps. Les plus anciens concernent des éléments immuables du paysage. Ainsi, les noms associés aux reliefs et aux cours d'eau (hydronymes) forment les éléments les plus anciens. Ils remontent pour beaucoup à la période préceltique ou gauloise. Les autres noms de lieux, souvent liés au labour agricole, ont davantage évolué au fil du temps. Ils sont très nombreux puisque naguère, chaque parcelle de terre était identifiée par un terme ou une expression. Divers documents dressent la liste de ces toponymes, en particulier les cadastres anciens (en particulier celui de 1730) et les actes notariés. Ces toponymes sont toutefois à utiliser avec précaution. Ils sont issus des divers dialectes et langues des populations qui se sont succédé au fil du temps dans notre région. Leur signification n'est donc pas toujours certaine.



LES NOMS ASSOCIÉS AU PAYSAGE

Pour les populations locales, attachées essentiellement au labour agricole, les potentialités et les contraintes du milieu étaient essentielles, d'où un nombre conséquent de noms de lieux qui évoquent ces particularités.

- **L'eau** : le plateau des Bornes présente une couche de molasse accidentée par des bosses séparées par des creux marécageux, les « mouilles » (issu du latin *mollire*, « sol mou »). On a ainsi la Molieta, la Mollie Laurent (du nom d'un possesseur), les Petites Moilles, Mouille Marin (Marin peut faire référence à une mare, mais certains évoquent aussi un mot latin dérivé de *Marius*, ou burgonde, issu du patronyme *Maringos*, « le célèbre »), la Mouille d'Arve (Arve est un hydronyme celtique ou préceltique signifiant « rivière »), Mouille Cholla (lieu avec des plantes à tiges ou choux), Mouille Gonin (du prénom *Gonin* ou *Hugonin*),

la Mouillette, les Fins de Mollesullaz (Fins, de « limites » ou terre cultivée par rotation ; Mollesullaz est un « pré humide où poussent les saules »), Grange Golies (de « gouille », mare), les Marais de la Croix. D'autres termes évoquent ces terrains boueux : la Loue (« mare, point d'eau »), la Pautez (« terrain fangeux »), les Pilles (« vase »), la Loy (« pré humide »), les Petets (« terrain boueux »). Les lieux d'où sourdent des sources sont également localisés : Bionay (« source, fontaine »), le Gottian (de *gotty*, « petite source »), Au Fontana (« fontaine »).

- **Le relief** de Menthonnex est plutôt mouvementé et accuse des écarts d'altitude que l'on retrouve naturellement dans une kyrielle de toponymes : Bronne (mot gaulois signifiant « mamelon »), Devant la Cotta (« côte »), la Costa (ou la Côte, également surnom de la famille Baud), la Cotteta (« terrain en pente ou dominé par une pente ensoleillée, par extension pente boisée »), le Crêt Brun (de la couleur de la terre ou possession de la famille Bran à la fin du Moyen Âge), le Cré (« crêt ») de la Bertasse (de la famille Bertassat), le Cré Dolay (d'un patronyme germanique, *Dodilus*), le Pralemon (« pré en hauteur »), le Plat (surface plane, c'est-à-dire non coupée par un ravin, mais pas forcément horizontale), le Plat de Mule, le Plat du Four, les Lanches (« crête de terre longue et étroite entre deux ravins »), les Mottieres (« motte, tertre »), Elioza (« pâturage élevé »), Lossia (« pointe, queue »), les Corbattaz (« terrain courbe »), les Riondets (« terrain de forme arrondie »), le Crêt à la Gouet (plante de la famille des aracées), Mont Belle Fin, Montessine (« mont sec »), la Combetta (« petite combe »), la Balme (« creux, grotte »), Les Crottes (« creux, fossé »), la Côte à Chambon (« près d'un cours d'eau » ou « terrain fertile »), la Côte Fournier (de la famille Fournier).



Le lieu-dit les Riondets, toponyme qui fait référence à la forme de la colline, autrefois Grange Golliès, en lien avec la « gouille » (mare) en contrebas. Le sommet du tertre présente quelques ruines qui ont donné lieu à des légendes. Il s'agissait sans doute d'un oppidum (site de refuge de hauteur utilisé dès l'Âge du Bronze).

- **La végétation.** Divers noms de lieux évoquent des essences ou des plantes qui colonisaient tel secteur, en particulier avant les défrichements du Moyen Âge : Devant les Peisses (« épicéas »), les Petites Pesses, la Ripe ou Rippaz (« terrain broussailleux ou défrichement abandonné » ; Bona Fay (« hêtraie »), les Verges, le Verne (« aulne glutineux »), Vorzier (« l'endroit des saules »), Sur le Bois, le Bois des Lanches, Au Bois Bleu, Bois du Murger, l'Épine (« lieu où poussent des épineux comme l'aubépine »), le Buisson Brun.

- **La faune** apparaît de manière épisodique dans la toponymie locale et fait notamment état d'une espèce longtemps disparue avec laquelle les habitants entretenaient des relations particulières, le loup. On a ainsi le Creux du Loup et le Crêt Lovet (« louveteau ») et peut-être le lieu-dit Convert (qui peut évoquer un lieu touffu qui sert de repaire aux bêtes sauvages).

LES NOMS LIÉS À L'IMPLANTATION HUMAINE ET À L'HISTOIRE

Les toponymes apportent des indices sur l'occupation et l'aménagement du territoire par nos ancêtres depuis des temps reculés.

- **Du Néolithique et de l'Âge du Bronze** nous sont parvenus des mentions de pierres sacrées (ou « pierres à légendes »), souvent des blocs erratiques qui ont souvent disparu pour avoir été exploités par les habitants dans leurs constructions. Sur Menthonnex, on a donc le Champ de la Pierre, la Pierre et la Pierre Andry (patronyme).

- **De l'Âge du Fer et de la période gauloise**, on a hérité de Menthonnex, issu de *Mento*, un nom d'homme gaulois, mais aussi de divers hydronymes (noms attachés à des cours d'eau) : les Usses (de *ussia*, « vallée »), nant de la Cize (« ruisseau des bois »), les Douais (de *voua*, « l'eau »).

- **Les temps gallo-romains** ont laissé également une somme de toponymes qui font essentiellement référence à l'habitat, et en particulier à la *villa* (la maison du maître) : Veloua (« villa »), le Pra de Ville. D'anciens possesseurs de domaines ont également laissé leur empreinte, tels ce *Polianus* (qui a donné Polingy) ou ce *Bassius* ou *Bacchius*, qui a donné Lambassy (« le domaine de Bassius »), puis Lavanchy (par déformation dans les cartes contemporaines). À noter la découverte de vestiges gallo-romains dans le secteur de ce toponyme. Nicodex, au cœur de Menthonnex, découle des patronymes *Nicod*, *Nicoud*, issus du prénom latin *Nicodemus*, « Nicodème », du grec *nikêdêmos*, « victoire du peuple ». Nicodex est devenu par la suite un surnom de la famille Baud. On a aussi un toponyme Champagny, un nom de domaine gallo-romain dérivé du cognomen (surnom) *Campanus* (« de la campagne »). Champagny est devenu un surnom de la famille Jacquemoud. Signalons également Le Murger (« amas de pierres »), qui fait référence à des ruines.

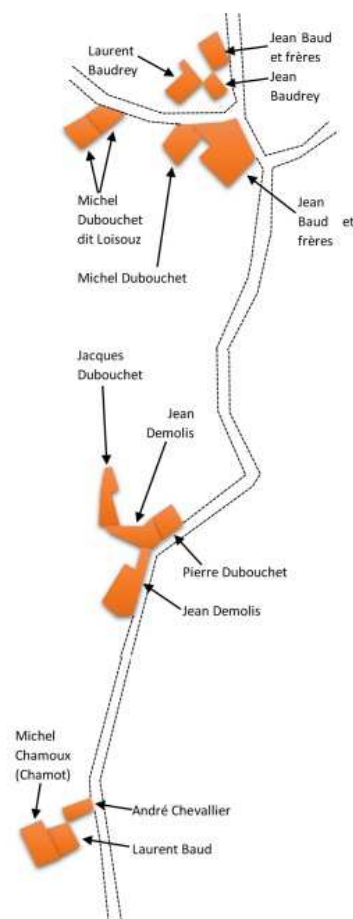
- Mais c'est finalement **le Moyen Âge** qui fournit la majorité des toponymes en raison de la forte pression exercée alors sur le paysage.

Le haut Moyen Âge transparaît dans le lieu La Cour qui évoque une résidence aristocratique mérovingienne ou carolingienne, sur un mamelon. À noter qu'à proximité, on trouve le lieu-dit le Bourge, c'est-à-dire le Bourg, qui fait peut-être référence à un village important disparu depuis (l'habitat était très mobile à cette époque). Le Belgard évoque la surveillance (il s'agit ici d'un point haut qui commande la route ancienne de Cruseilles à Villy-le-Bouveret, filant ensuite sur Petit-Pierre et La Roche). C'est également au cours du haut Moyen Âge que le christianisme s'enracine profondément et que se créent les premières paroisses, avec leurs dotations, d'où ce Pré Corial (« pré de la cure ») ou le lieu-dit Dessous l'Église.

Vers l'an Mil se développe le phénomène seigneurial avec ses châteaux et maisons fortes. Le Turchet (ou Destrache dans le cadastre de 1730) fait référence à un site de hauteur. C'est là que l'on trouvait le château des nobles seigneurs de Menthonay, qui commandait plusieurs chemins et une série de moulins en contrebas. On a également le Castellet (« petit castel »), maison forte disparue qui a appartenu à une branche cadette de la famille de Menthonay dans le secteur de Nicodex/Margolliet. Le terme Abert fait référence à l'abergement, un contrat passé entre un seigneur et un paysan pour l'octroi d'une terre contre redevances.

Les noms les plus nombreux se rapportent à l'habitat rural et aux nombreux villages/hameaux fondés ou occupés par une famille à partir du Moyen Âge : Chez Bersou Damoz (famille Bersod en amont) ; Chez Bersou Davat (« devant chez Bersod ») ; Chez les Andry ; Dessus les Andry ; Chez les Bartassat (ou Bertassat) ; Chez les Bonier ; Dessus Bonnier ; Chez les Bruns (il s'agit ici en fait d'une famille Brand) ; Chez Tracason ; Collomb ; Le Duret ; Davat Michel Duret ; Dessous Chez Jean-Jacques Henry ; Les Trosset/Dessus les Trosset (famille Chamot dit Trosset) ; Chez Chamot ; Richarde/Dessus Richard ; Gilliet ; Margoliez ; Siblet/Sublet/Nicole Sublet (Nicole fait référence au hameau de Nicodex) ; Chez la Brisée (surnom associé à la famille Dubouchet) ; Chez Jean Miguet ; Chez Gatillon (surnom d'un Demolis) ; chez Gargosson (surnom issu de « gosier », gros buveur) ; Au Sac de Vin/Chez Petit-Pierre (surnoms liés à la famille Duret) ; Chez la Treille (surnom donné à un amateur de vin) ; Chez Maulet ; Chez les Maîtres (surnom d'une famille Fournier) ; Chez Péguin ; Chez Bastaly (surnom d'une famille Duret, des meuniers – *bastaly* fait référence au « blé bataille », un mélange de céréales) ; Borzy (« bourgeois »). La Reculaz se rapporte à un lieu écarté.

- **L'agriculture** a constitué l'activité essentielle des habitants de Menthonnex durant des siècles. Les termes agricoles se retrouvent donc également nombreux. Grange Golies et la Grangette sont synonymes de « métairies » et font également référence aux contrats de grangeage (locations de fermes). La propriété des parcelles transparaît dans Champ Laurent, la Costa Fourny (Fournier), Vers le Clos, Champ Gargosson, le Champ Miguet. Le toponyme la Fin évoque la limite d'une propriété. La forme et la topographie des parcelles cultivées se retrouvent dans : Pré Beulé (mot germanique évoquant une colline, une butte), Champ Basso (« champ bas »), Champcour (soit champ court ou champ lié à la *curtis* seigneuriale ou par déformation « le champ de la cure »), Longeret (« champ de forme allongée »), le Carouz (« parcelle en angle entre deux chemins »), le Trezible « troisième partie d'un pré », les Grands Champs, Planchamp (« champ plat »), le Champ du Mont. D'autres parcelles sont caractérisées pour leur fertilité, comme la Pièce d'Amour (« pièce de terre fertile ») ou les Ouches (« jardin ou terre fertile »), leur culture (Sur les Chênevières, « lieu où on cultive le chanvre »), une activité artisanale particulière (les Grandes Rasses ou « scie »). À noter les opérations de défrichement : les Champs Brazat (de « braise », un défrichement par le feu ?) ; Le Tresy Peghin (terrain défriché et passage à travers la forêt).



Le village de Margolliet vers 1730, appelé à l'époque Dessus Richard

CENTENAIRE 1914-1918 : LES POILUS MORTS POUR LA FRANCE ORIGINAIRES DE MENTHONNEX-EN-BORNES



Fronton de la stèle commémorative récemment installée dans le cimetière de Menthonnex

Deux jeunes hommes de la commune sont tués dès août 1914, en Alsace. Le mois de septembre en emporte huit autres. La répartition qui suit montre que les quatre années de guerre ne laissent aucun répit aux familles dans leur crainte de perdre leurs fils au front :

En 1914 : 12 hommes (dont 8 en septembre)

En 1915 : 11

En 1916 : 5

En 1917 : 3

En 1918 : 8

En 1919 : 1

Toutes les classes d'âge mobilisées sont touchées. Deux combattants n'ont pas encore 20 ans et quatre sont quadragénaires :

Moins de 20 ans : 2 hommes

De 20 à 29 ans : 16

De 30 à 39 ans : 18

40 ans et plus : 4



Le 3 août 1914 en gare d'Evires : départ des hommes mobilisés
(Cliché du Douanier Payot, collection particulière)

La plupart sont *tués à l'ennemi* sur le champ de bataille ou meurent des suites de leurs blessures. Ils sont quatre à avoir été capturés et déportés en camp de prisonniers en Allemagne. Trois d'entre-eux n'en reviendront pas, emportés par la maladie et le quatrième succombera lors de son rapatriement en janvier 1919. Deux autres trouveront la mort en Turquie en mai 1915 dans les combats du détroit des Dardanelles.

Six familles de Menthonnex perdent deux fils. Un oncle et son neveu disparaissent aussi. Un jeune prêtre est à compter au nombre des victimes, tué en septembre 1914 en Alsace. Le village, qui comptait 644 habitants en 1911, perd durant ce conflit plus de 6 % de sa population.



Affiche originale conservée
en Mairie de Menthonnex-en-Bornes

Classement par année de décès des Poilus de Menthonnex Morts pour la France

1914

Le 19 août :

François RICHARD, 22 ans

Soldat du 97^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Flaxlanden (Haut-Rhin).

Fils de Jean-Pierre et de Julie BOUCHET, du hameau du Murger.

Le 22 août :

Marie DESAIRE, 23 ans

Soldat du 30^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Rothau (Bas-Rhin).

Fils de Xavier, originaire de Groisy, et de Marie DUPENLOUP, du hameau des Margolliets.

Le 4 ou le 26 septembre (date douteuse) :

Alexandre AVET-le-VEUF, 30 ans

Soldat de 2^e classe du 30^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Taintrux (Vosges).

Marié avec Célestine DURET. Né à Thônes et établi dès 1910 comme tailleur d'habits à Menthonnex, hameau des Margolliets.

Le 6 septembre :

Eugène FOURNIER, 26 ans

Soldat de 2^e classe du 62^e bataillon de Chasseurs alpins, tué à l'ennemi à Saulcy-sur-Meurthe (Vosges).

Inhumé dans la Nécropole nationale de cette commune, tombe n° 822.

Fils de Jean-Pierre (Maire de Menthonnex en 1888 à 1919) et de Joséphine VIDONNE, du Chef-lieu, frère de François (voir plus loin).

Le 10 septembre :

Jean-Marie PERGOUD, 26 ans

Soldat du 140^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Epinal (Vosges).

D'après "l'Echo paroissial" de juin 1915, il est « *blessé dans les Vosges au début de septembre et décédé à l'hôpital Saint-Joseph d'Epinal le 10* ». Inhumé dans la Nécropole nationale d'Epinal, tombe n° 122.

Fils de Jean-Pierre et de Caroline LAMOUILLE, du hameau de la Rippaz.

Le 11 septembre :

François DURET, 30 ans, prêtre

Soldat du 230^e régiment d'Infanterie (brancardier), tué à l'ennemi à Rehainviller (Meurthe-et-Moselle). Inhumé dans la Nécropole nationale "Friscati" de Vitrimont (Meurthe-et-Moselle), tombe n° 290. Une citation du 21 avril 1915 est retranscrite dans "l'Echo paroissial" de juin 1915 : « *L'infirmier François DURET a constamment fait preuve d'un courage et d'un allant admirables, en allant en avant des lignes porter secours aux blessés ; a ramené dans nos lignes un feldwebel allemand qu'il avait fait prisonnier* ».

Un hommage lui est aussi rendu dans les "Mémoires de l'Académie salésienne" (Vol. 38, année 1916) : « *Légendaire dans toute sa division par sa bravoure et son dévouement. Cité à l'ordre du jour, proposé pour la médaille militaire, qui lui arrivera après sa mort. Sur sa tombe l'épithaphe, dictée par le médecin-chef commence par ces mots : Ci-gît un héros* ».

Décoré également de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Vicaire de Bernex dans le Chablais avant la guerre (son nom figure aussi sur le monument aux Morts de cette commune). Fils d'Hippolyte et de Mélanie SUBLET, du hameau de Chez Bastaly.



Plaque commémorative en l'honneur de François DURET

Le 12 septembre :

Isidore CHAMOT, 25 ans

Canonnière du 1^{er} régiment d'Artillerie de Montagne, tué à l'ennemi au combat du Lac Blanc à Orbey en Alsace.

D'après "l'Echo paroissial" de juin 1915 : « *Il est enterré devant le Lac Blanc : son nom est inscrit sur la croix qui domine sa tombe* ».

Etabli à Paris (7^e arr.) avant la guerre. Fils de Calixte et de Sylvie DURET, du hameau de Chez Trosset.

Le 25 septembre :

Isaïe CHAMOT, 30 ans



(Collection particulière)

Soldat du 30^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Foucaucourt-en-Santerre (Somme). Cantonnier de Menthonnex. Marié avec Adèle Léontine DEMOLIS, père de deux fils, dont Fernand, qui sera maire de Menthonnex de 1944 à 1968. Fils de Jean-Marie et de Virginie DURET, frère de Sylvain (voir plus loin).

Le 25 septembre :

Jean-Pierre CHAMOT, 26 ans

Soldat du 140^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Chaulnes (Somme).

Marié avec Jeanne MARMILLON. Fils de Jean-Pierre dit "Fontano" et de Rosalie CHAMOT, du hameau de Chez les Maîtres.

Le 26 septembre :

Joseph François PAUTEX (ou POTEX), 24 ans

Soldat du 140^e régiment d'Infanterie disparu à Chaulnes (Somme), ayant été dans un premier temps considéré comme fait prisonnier par l'ennemi.

Né à Plainpalais (Genève) et placé dans sa petite enfance chez Jules CHAMOT. Toujours domicilié à Menthonnex avant la guerre.

Le 2 octobre :

Marius CHAMOT, 27 ans

Caporal du 6^e régiment d'Infanterie coloniale, tué à l'ennemi à Loupmont (Meuse). Inhumé dans la Nécropole nationale de Flirey (Meurthe-et-Moselle), tombe n° 793.

Garçon de magasin, établi à Paris avant la guerre. Fils naturel de Marie CHAMOT, neveu de Félicien (voir plus loin). Sur le monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1915.

Le 5 novembre :

François DEMOLIS, 33 ans

Soldat de 2^e classe (clairon) du 230^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi aux avant-postes de Bauzemont (Meurthe-et-Moselle). Inhumé à Courbesseaux (Meurthe-et-Moselle) dans la Nécropole nationale, tombe n° 586.

Fils de Marie dit "les Amis" et de Fanchette DUPANLOUP, du hameau de la Rippaz, frère de Félicien (voir plus loin).

1915

Le 1^{er} mars :

Adolphe DURET, 32 ans

Sergent du 230^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi au combat de Parroy (Meurthe-et-Moselle). D'après "l'Echo paroissial" de juin 1915, il a été cité dans l'ordre de l'armée par le Général Dubail dans les termes suivants : « *Le Sergent Duret, de la 18^e compagnie, s'est porté résolument en avant, le 1^{er} mars, pour entraîner sa demi-section et a été tué à 50 mètres des tranchées ennemies* ». Boucher à Genève avant la guerre. Marié avec Anna Joséphine REGARD. Fils de Jean-Pierre et d'Anastasie DURET, du hameau de Chez les Maîtres, frère de Jean-François (voir plus loin).

Le 9 mars :

Sylvain CHAMOT, 35 ans



(Collection particulière)

Soldat de 2^e classe du 11^e bataillon de Chasseurs alpins, fait prisonnier le 29 septembre 1914 à Dompierre-Bécquincourt (Somme) et interné au Camp de Wittenberg, en Allemagne, au sud de Berlin. Terrassé par l'épidémie de typhus qui fit au moins 800 morts dans ce camp. Inhumé à Sarrebourg (Moselle), dans la Nécropole nationale des Prisonniers de guerre 1914-1918, tombe n° 7338.

Marié avec Julie BARRUT. Fils de Jean-Marie et de Virginie DURET, du hameau de Chez Trosset, frère d'Isaïe.

Le 28 mars :

François COUTURIER, 27 ans

Soldat de 2^e classe du 11^e bataillon de Chasseurs alpins, décédé des suites de ses blessures à l'hôpital d'Annecy. Inhumé à Menthonnex. Dans "l'Echo paroissial", il est indiqué « *qu'après une longue campagne, il est rentré, pour cause de maladie, à son dépôt d'Annecy. Il semblait rétabli et avait même fait une courte apparition au pays natal, lorsqu'une maladie foudroyante le terrassa en quelques heures* ».

Fils de Marie Jean-Pierre et de Marie HENRY, du hameau du Murger.

Le 18 avril :

Marie BAUD (dit Claude), 42 ans

Soldat du 3^e régiment de Zouaves, décédé à l'hôpital régional de Bondonneau près de Montélimar (Drôme), de maladie. Dans "l'Echo paroissial", il est indiqué « *qu'en raison de son âge, il n'avait été mobilisé que vers la fin du mois de mars 1915 et on l'avait envoyé dans un camp d'instruction près de Montélimar. Hélas ! sa campagne fut courte et la Patrie n'exigea guère de lui que le sacrifice de sa vie. Frappé, au bout de quelques jours seulement d'un mal rapide et terrible, il mourut à l'hôpital à l'âge de 43 ans* ».

Marié avec Philomène BONIER, père de deux enfants. Fils de Jean-Pierre et de Marie BAUD, du hameau de Chez les Maîtres. Sur le Monument aux Morts de Menthonnex, est prénommé Claude, son prénom d'usage.

Le 8 mai :

Joseph DURET, 19 ans

Soldat de 2^e classe du 58^e régiment Colonial d'Infanterie. Disparu en Turquie, à Seddul Bahr pendant la Bataille des Dardanelles. Fils de Nicodème et de Joséphine DURET, du hameau de Sac de Vin, frère de François (voir plus loin).

Le 4 juin :

Aimé JACQUEMOUD, 20 ans

Caporal du 58^e régiment Colonial d'Infanterie. Egalement disparu en Turquie, à Seddul Bahr pendant la Bataille des Dardanelles. Employé de banque. Né à Thonon-les-Bains, où ses parents Jean-Marie et Emélie DURET se sont établis.

Le 23 août :

Jean-Marie DUBOUCHET, 32 ans

Soldat du 12^e bataillon de Chasseurs alpins, décédé des suites de ses blessures à Wetzstein en Alsace.

Fils de Jean-François et de Marie-Etiennette DECERIER, du hameau de la Rippaz.



Le 25 septembre :

François DURET, 27 ans

Soldat du 159^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Souchez (Pas-de-Calais). Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze et de la Médaille militaire.

Etabli à Arbusigny avant la guerre (son nom figure aussi sur le monument aux Morts de cette commune). Fils de Nicodème et de Joséphine DURET, du hameau de Sac de Vin, frère de Joseph.

Le 26 septembre :

François SUBLET, 19 ans

Soldat de 2^e classe du 149^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi à Aix-Noulette (Pas-de-Calais). Inhumé dans la Nécropole nationale "Notre-Dame-de-Lorette" à Ablain-Saint-Nazaire (Pas-de-Calais), tombe n° 16125. Fils de Jean-François et de Thérèse MOUTHON, du hameau du Turchet.

Le 6 octobre :

Oscar DUPANLOUP, 30 ans

Soldat du 8^e régiment Colonial de marche, décédé des suites de ses blessures sur le champ de bataille, à la Main de Massiges (Marne). Etabli à Ambilly avant la guerre (son nom figure aussi sur le monument aux Morts de cette commune).

Fils de François et de Sylvie CHAMOT. Sur le monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1916.

Le 31 décembre :

François DURET, 25 ans

Soldat de 1^{ère} classe du 11^e bataillon de Chasseurs alpins, capturé le 29 septembre 1914 à Dompierre-Bécquincourt en même temps que Sylvain CHAMOT et interné avec lui du Camp de Wittenberg, en Allemagne, au sud de Berlin. Décédé au lazaret de ce camp, d'une pneumonie doublée d'une affection cardiaque. Inhumé à Sarrebourg (Moselle) dans la Nécropole nationale des Prisonniers de guerre 1914-1918, tombe n° 7338.

Fils de Joseph et d'Emilie DEMOLIS, du hameau de la Rippaz.

Sur le monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1917.

1916

Le 26 mars :

Jean-François DURET, 26 ans

Soldat du 97^e régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi au bois de la Caillette près du Fort de Vaux (Meuse), où il est inhumé. Fils de Jean-Pierre et d'Anastasie DURET, frère d'Adolphe.

Le 26 mai :

Benjamin CHAMOT, 31 ans

Adjudant du 414^e régiment d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures à Dieue-sur-Meuse (Meuse). Inhumé dans la Nécropole de cette commune, tombe n° 227. Etabli à Genève avant la guerre. Fils de Placide et de Philomène TISSOT, du hameau de Chez Trosset.

Le 28 juin :

François RICHARD, 26 ans

2^e canonier du 54^e régiment d'Artillerie de campagne (101^e batterie de bombardier), tué à l'ennemi aux environs de Limey-Remenauville (Meurthe-et-Moselle). Marié en 1914 avec Marguerite BAUD. Fils de Félix et d'Anastasie DEMOLIS, du hameau des Margolliets.

Le 20 juillet :

Jean-Pierre DURET, 37 ans

Caporal du 51^e bataillon de Chasseurs alpins (7^e Compagnie), décédé des suites de blessures à Hem-Monacu (Somme). Inhumé près de la ferme de Monacu. Fils de François-Alphonse et de Françoise DEMOLIS, du hameau de Sac-de-Vin. Sur le monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1917.

Le 1^{er} octobre :

Félicien DEMOLIS, 40 ans

Soldat de 2^e classe du 51^e bataillon de Chasseurs, tué à l'ennemi au Mont-Saint-Quentin, à Péronne (Somme). Inhumé au cimetière de Cléry (Somme). Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze. Marié avec Joséphine DUPENLOUP. Fils de Marie et de Fanchette DUPENLOUP, frère de François.



Le Poilu du Monument aux Morts (sculpture de Frédéric Chevallier, maître-carrier de La Muraz, réalisée en 1921)

1917

Le 14 mai :

Pierre JACQUEMOUD, 20 ans

Soldat de 2^e classe du 89^e régiment d'Infanterie (10^e Compagnie), décédé des suites de ses blessures par éclats d'obus à Montigny-sur-Vesle (Marne), à l'hôpital n° 15. Inhumé dans la Nécropole nationale "La Maison bleue" à Cormicy (Marne), tombe n° 5200.

Fils de Julien et d'Elisa RIBIOLLET, du hameau de La Reculaz.

Le 21 mai :

Isaïe DURET (MARMILLOUX), 32 ans

Soldat de 2^e classe du 333^e régiment d'Infanterie (5^e Compagnie), « *tué par éclats de torpilles aux avant-postes en avant de Badricourt (Alsace), au Bois de Carspach* » (indications figurant sur l'acte de décès).

Fils naturel de Marie MARMILLOUX, avec laquelle il vit chez Pierre DURET, du hameau de La Reculaz.

Le 17 juillet :

Léon FOURNIER, 33 ans

Soldat de 2^e classe du 87^e régiment d'Infanterie, disparu à "la Cote 304", à Esnes-en-Argonne (Meuse).

Fils naturel de Marie, née en 1865, du hameau du Murger.

1918

Le 28 mai :

Félicien CHAMOT, 40 ans

Soldat de 2^e classe du 230^e régiment d'Artillerie, tué à l'ennemi à Vrégnay (Aisne). Etabli avant la guerre à Enghein-les-Bains en région parisienne. Fils de Pierre et de Michelle FOURNIER, oncle de Marius, du hameau de Chez Trosset.

Sur le monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1916.

Le 31 mai :

Louis FOURNIER, 26 ans

Caporal du 30^e régiment d'Infanterie, disparu à Bligny (Marne). Décoré de la Croix de Guerre avec palme et de la Médaille militaire anglaise.

Fils de Joseph et de Marie DEMOLIS, du Chef-lieu.

Le 8 juin :

François FOURNIER, 34 ans

Sous-lieutenant du 30^e régiment d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures au centre chirurgical n° 34 à Sézanne (Marne). Cité plusieurs fois : « *Excellent sous-officier qui fait preuve (...) de sang-froid et de courage* » (26 avril 1916), « *Modèle de courage et d'énergie* » (8 août 1916), « *Officier de la plus belle vaillance* » (29 juin 1917), etc. Fils de Jean-Pierre (Maire de Menthonnex en 1888 à 1919) et de Joséphine VIDONNE, frère d'Eugène.

Le 18 juin :

Aristide FOURNIER, 32 ans

Soldat du 359^e régiment d'Infanterie (21^e Compagnie), décédé des suites de ses blessures à l'ambulance 5-18, à Saint-Rémy-en-l'Eau (Oise). Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze et de la Médaille militaire.

Fils de Marin et de Jeanne SUBLET, du Chef-lieu.

Le 16 juillet :

Michel COUTURIER, 38 ans

Soldat du 25^e régiment d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures à Sézanne (Marne). Marié avec Joséphine DERONZIER. Fils de Jean-Marie et de Julie FOURNIER, du Chef-lieu. Sur le Monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1917.

Le 27 juillet :

Jérémie DEMOLIS, 38 ans

2^e canonier du 109^e régiment d'artillerie lourde, tué à l'ennemi à Cormoyeux (Marne). Inhumé dans le carré "14/18 Epernay" de la nécropole nationale "La Ferme de Suippes", tombe n° 200, à Suippes (Marne).

Etabli avant la guerre à Présilly (son nom figure aussi sur le monument aux Morts de cette commune). Marié avec Apolline BERTHOD. Fils de Jean-Marie et de Félicité DURET, du hameau des Margolliets, frère d'Isidore (qui suit).

Le 28 septembre :

Isidore DEMOLIS, 42 ans

Soldat du 10^e escadron du Train des équipages militaires (18^e Compagnie), décédé à l'hôpital d'évacuation n° 42 à Bruyères (Vosges) des suites de maladie contractée en service commandé. Inhumé dans le carré militaire de Bruyères, tombe n° 53.

Marié avec Françoise DURET. Fils de Jean-Marie et de Félicité DURET, du hameau des Margolliets, frère de Jérémie.

Le 23 octobre :

Henri FOURNIER, 31 ans

Caporal du 6^e régiment d'Infanterie Coloniale. Fait prisonnier le 20 août 1914. Décédé en captivité au lazaret de Crailsheim (Allemagne), des suites d'une grippe.

Etabli à la Roche avant la guerre (son nom figure aussi sur le monument aux Morts de cette commune). Fils de François et de Julie ROSNOBLET, du Chef-lieu.

1919

le 14 janvier :

Léon DURET, 34 ans

Soldat de 2^e classe du 230^e régiment d'Infanterie. Fait prisonnier et interné dans le camp de Lagensalza en Allemagne (Thuringe). Décédé des suites de maladie contractée en captivité à l'hôpital complémentaire n° 30 de Paris-Plage, pendant son rapatriement.

Né à La Muraz (son nom figure aussi sur le monument aux Morts de cette commune). Etabli à Menthonnex avant la guerre, où son père était épicier. Fils de Jean-Marie et de Marie-Julie DUPONT. Sur le Monument aux Morts de Menthonnex, est noté par erreur comme étant mort en 1918.



Détail du vitrail de l'église de Menthonnex, offert en 1924 par les habitants du hameau des Margolliets.

Dossier établi par Bernard DEMOLIS.

Sources :

Fiches des Morts pour la France consultables sur le site **Mémoire des Hommes** : www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr
Registres matricules des recensements militaires (série 1 R), registres d'Etat civil (série 4 E) et recensements de population (série 6 M), conservés aux **Archives Départementales de Haute-Savoie**.

Généalogies des familles de Menthonnex-en-Bornes sur le site de Bernard DEMOLIS : gw.geneanet.org/silomed

Sur le Monument aux Morts figurent les noms de 42 soldats. 40 d'entre-eux font ici l'objet d'une notice.

Malheureusement, des informations manquent pour Jean DURET et Isidore CHAMOT (pour ce dernier il se peut qu'il ait été inscrit deux fois par erreur).

L'APEMV : L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MENTHONNEX ET DE VILLY-LE -BOUVERET



L'APEMV s'appuie sur un comité de parents élus et bénévoles motivés et dynamiques. Le fonctionnement de l'APEMV repose sur la participation active des parents d'élèves aux actions organisées, leur enthousiasme et leur soutien. Pas besoin de donner beaucoup de temps. Même petit, chaque coup de main est précieux.

L'APEMV finance une grande partie des sorties des élèves des écoles des deux communes et aide à la mise en œuvre d'autres projets pédagogiques (intervenants, matériel, classe « verte » ...).

Des festivités sont organisées pour récolter des fonds (trail des Bornes, vente de bulbes, vente de sapins de Noël, de galettes, concours de belote, bal folk, Mobymythic, Rallye des bornes, fête des écoles). Grande nouveauté 2018, l'APEMV organisera le samedi 8 décembre 2018 un village de Noël à Villy-le-Bouveret pour le plaisir des petits et des grands (stands, animations...).

Mais n'oublions pas que l'APE c'est aussi :

- **participer à la vie éducative de nos enfants,**
- **apporter des idées nouvelles** et encourager des projets qui nous tiennent à cœur,
- **partager** de bons moments et apprendre à mieux se connaître et s'intégrer.

Alors embarquez avec l'APEMV pour cette nouvelle année scolaire qui commence !!!



Bureau 2018-2019

Présidente : Madame Aude MEIFREDY

Vice-présidente : Madame Nadège HARDY

Trésorière : Madame Elisabeth DELIEGE

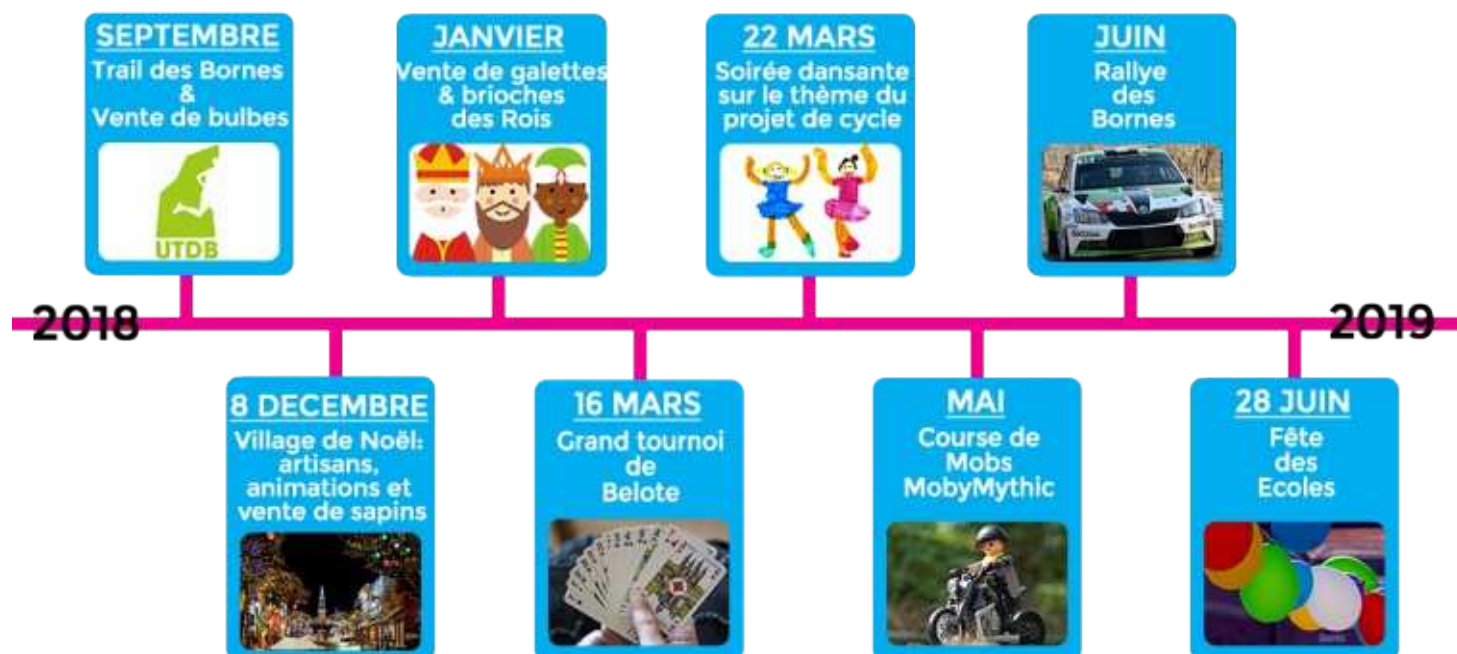
Vice-trésorière : Madame Cécile CASSOU-LENS

Secrétaire : Madame Emilie DOUTEAU

Contactez-nous :

✉ apementhonnexvilly@gmail.com

🌐 www.facebook.com/apemv



LES P'TIOUS BORNAINS

Comme chaque été pour clôturer l'année, les enfants des P'tious Bornains toujours aussi nombreux, ont posé pour la traditionnelle photo de groupe.

Cette année encore, entourés de leurs assistantes maternelles, ils ont pu profiter de divers ateliers, animations et sorties organisés par le RAM de Cruseilles ou l'association elle-même.

Cynthia, Nathalie, Dominique, Véronique, Patricia, Maryline et Sylvie remercient les parents pour leur collaboration et leur présence à leurs portes ouvertes en juillet dernier, et leur souhaitent une excellente rentrée !

Les assistantes maternelles des P'tious Bornains



Retrouvez la liste des assistantes maternelles
sur www.menthonnexenbornes.fr
et www.villylebouveret.fr

SORTIE « CONTES ET BEIGNETS » DU CLUB DES AINÉS



Une sortie avec les Voyages Gal, qui s'est merveilleusement bien déroulée dans la Vallée Verte - Boège.

Une conteuse a accompagné le groupe tout au long de la sortie en racontant des anecdotes, cette conteuse était en pays de connaissance puisque née à Arbusigny.

Après le repas de midi à Boège où nous avons dégusté de très bons beignets, nous sommes descendus sur Thonon le port de Rives puis retour à Menthonnex.

Donc une journée super et nous vous donnons rendez-vous à la prochaine sortie !

AMICALE BOULISTE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

Un terrain ou espace pétanque a vu le jour durant le premier semestre 2018, suite à la décision du conseil municipal.

Situé chez "Bastaly" à côté de l'agorospace, ses dimensions doivent permettre d'organiser non seulement des parties amicales pour tous, mais aussi des tournois, voir des rencontres sportives.

La pétanque, en dehors de ses origines lointaines, est pratiquée dans la Provence, le midi, puis dans toute la France du nord au sud avec le développement des congés.

Aujourd'hui, il suffit de voir, durant l'été dans nos villages, l'organisation de nombreux concours de boules.

Les amateurs de boules, des volontaires pour faire vivre l'Amicale Bouliste à Menthonnex-en-Bornes, sont invités à se faire connaître auprès de Jean Claude Chartres.



Jean Claude Chartres : 06 99 63 53 15
 jeanclaudchartres@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES

Nous arrivons au chef-lieu le lundi 13 août en fin d'après midi où nous voyons beaucoup de personnes s'atteler au rangement des infrastructures de la vogue. Nous interpellons un membre pour lui poser quelques questions :

« Bonjour, peux-tu nous présenter le comité des fêtes en deux mots ? »

« Bonjour, le CDF est composé d'un bureau avec une secrétaire, un trésorier, un vice-président et un président nouvellement élu cette année : Quentin Jacquemoud. »

« Peux-tu nous expliquer les différentes étapes de l'organisation d'une telle fête ? »

« Les réunions (une dizaine par an) sont composées des membres du bureau et d'un noyau actif d'une dizaine de personnes. À cette occasion sont échangées, débattues puis validées les différentes idées de chacun pour les futures activités que l'on souhaite réaliser pour l'année à venir (sorties de skis, fête au village, etc.). Au fur et à mesure des réunions, des responsables pour chaque grand pilier de la fête sont désignés (restauration, montage, décoration, sécurité...). Enfin un planning est réalisé pour savoir quelle tâche est allouée pour chacun. Depuis quelques années, on investit régulièrement dans de nouvelles infrastructures et ainsi rendre moins chronophage la mise en place de la fête. »

« Où trouvez-vous la motivation ? »

« L'objectif premier est d'animer le village et de perpétuer la tradition du Plateau des Bornes où chaque commune organise sa propre fête. Hormis le noyau actif du comité, à l'approche du jour J, des dizaines de bénévoles de tout âge viennent amener leur pierre à l'édifice en apportant un tracteur, une échelle,... ou tout simplement de son temps. Le tout se passe dans une ambiance bon enfant et de rigolade. La dernière édition de la fête au village a été une belle réussite avec pas moins de 800 entrées le samedi soir (un record depuis bien longtemps), ce qui prouve que notre

manifestation plaît au plus grand nombre, rien de tel pour booster la motivation d'une équipe ! »

« Avez-vous des inquiétudes, des regrets ? »

« Non, des défis surtout : entretenir la motivation des participants et des petites mains sachant que l'associatif n'est pas une priorité dans notre société de plus en plus centrée sur l'individualisme. Dans une région frontalière attractive, avec l'arrivée régulière de nouveaux habitants, où beaucoup de nos villages voisins deviennent dortoirs, il est important d'entretenir un lien social fort, et je pense que les différentes associations de la commune y participent. »

« Un mot pour conclure ! »

« Nous voulions remercier mille fois tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et finir par cette maxime qui définit bien le CDF de Menthonnex en Bornes : »

« Les bals, c'est l'histoire d'une buvette avec des amis autour, et quand on enlève la buvette, il reste les amis... »

E.T



L'HARMONICA DES BORNES



Plusieurs fois par semaine, un groupe de virtuoses adeptes de la musique à bouche, sous l'autorité de Gilbert Daviau et Robert Tissot, se réunit pour s'adonner à leur passion. Cette nouvelle association communale, pleine de dynamisme, forme aussi les jeunes du village et prend part régulièrement à l'animation d'événements dans notre commune.

LA SALÉVIENNE DES BORNES

UNE ASSOCIATION HISTORIQUE POUR LE PLATEAU DES BORNES, POURQUOI FAIRE ?

La Salévienne est une société d'Histoire, dont les études sont basées, à l'origine, sur les limites géographiques de l'ancien comté du Genevois. Elle a été créée en 1984. Ses premières études ont porté sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois et sur la ville de Saint-Julien et ses environs, avant de s'étendre sur la Savoie et Genève.

Trente-deux ans plus tard, son président, Claude Mégevand, Nadine Cusin, Olivier Chamot et moi-même décidions de créer une section de La Salévienne dédiée au plateau des Bornes. Cette section a pour objectif de faire connaître l'histoire des villages des Bornes peu étudiée et de recenser le patrimoine du territoire.

Nous avons commencé par les dons de mémoire, réunions publiques à Menthonnex où nous avons recueilli les témoignages de personnages dignes d'intérêt. Dominique Bouverat a collecté ceux-ci pour écrire son livre « Menthonnex au fil du temps », magnifique monographie communale qui fait voyager les Menthnalis à travers les époques historiques. Ces témoignages ont également fait l'objet de comptes rendus diffusés gracieusement, que vous pouvez retrouver sur le site de la mairie de Menthonnex.

Parallèlement, les dons de mémoires ont été présentés lors du colloque « Le Salève, quels patrimoines après trente ans de préservation ? » initié par le Syndicat mixte du Salève. Nous les avons étendus à Cruseilles, où nous rencontrons un joli succès.

Puis, nous avons instauré « les ateliers de généalogie » où chacun peut être aidé dans ses recherches grâce à des conseils judicieux. De nombreuses personnes, dont les aïeux sont originaires du plateau, viennent chercher des informations. Lors du dernier atelier, nous avons eu la surprise d'accueillir deux Genevois, descendants des Barthassat.

Nous avons également organisé des conférences, dont une à Menthonnex concernant la croix du plateau des Bornes, histoire magnifiquement contée par Roland Excoffier et dont vous pouvez retrouver l'intégralité dans « La riuta », éditée par le foyer rural d'Arbusigny.

La fin de l'année 2018, sera encore riche en événements et en particulier le mois de novembre. Nous co-organiserons trois événements importants, dont le deuxième salon du livre du

Grand Genève à la chartreuse de Pomier, le 18.

On peut s'interroger sur l'utilité d'une telle association. Quel intérêt pour nous ? Vous avez raison, la connaissance et le savoir historique n'apportent pas de beurre dans les épinards... cependant ils enrichissent l'esprit. Si nos ancêtres ne nous avaient pas transmis leurs connaissances, nous serions encore tous dans une grotte à chasser l'ours des cavernes, avec pour tout langage des grognements. Paradoxalement, comprendre le passé c'est aussi préparer l'avenir.

Quant à la protection du patrimoine ? Quel intérêt de garder des vieilles pierres ? Protéger le patrimoine c'est tout d'abord le recenser, retranscrire ses particularités et après, s'il est possible, le conserver, de le faire en toute intelligence. C'est aussi préserver les spécificités et l'identité propre de chacun de nos villages. Limiter le patrimoine aux vieilles pierres est une erreur trop réductrice. Le patrimoine est pluriel, il peut être aussi immatériel (chansons, vêtements traditionnels, traditions, artisanat, savoir-faire culinaire, langue locale...).

Depuis janvier 2018, nous offrons chaque mois au moins une animation sur le plateau à nos sympathisants, en plus des activités normales de La Salévienne, entre les dons de mémoire, les ateliers de généalogie, les conférences, les diffusions de film et les visites.

Nos actions et leurs limites géographiques, ainsi que les partenariats avec les structures en place, ne cessent de prendre de l'ampleur et notre structure actuelle ne peut plus se permettre une telle activité sans être modifiée. Nous réfléchissons à une autre manière de travailler pour alléger nos emplois du temps, tout en préservant la qualité de nos manifestations.

Vous pouvez tous apporter votre aide en nous envoyant photos, témoignages, écrits, ou en participant à l'enrichissement de nos activités. Et pourquoi pas nous rejoindre dans notre association ?

Pour tout renseignement, contactez :

Nathalie Debize ✉ debizenath@gmail.com

☎ 06 69 46 18 91 ou

Olivier Chamot ✉ olivierchamot74@gmail.com

☎ 06 67 91 12 25

BALADE GOURMANDE

Dimanche 3 juin, l'association AZHuRE (Association Zone Humide Ruralité et Environnement), en partenariat avec la mairie de Menthonnex-en-Bornes, organisait sa deuxième balade gourmande sur le plateau des Bornes, une belle occasion de découvrir ce territoire remarquable par ses zones humides et la richesse de sa biodiversité.



Ce 3 juin, 250 personnes ont parcouru, au choix, la petite ou la grande boucle, chacune ponctuée de dégustations des produits du terroir offerts par nos producteurs locaux.

Deux arrêts, également pédagogiques, à la ferme de Bornette et chez Silas, des animations afin d'affiner ses connaissances de la faune et la flore locales ont ravi petits et grands.

Un repas savoyard attendait les participants à Menthonnex-en-Bornes, accueillis par la présidente d'AZHuRE et le maire de Menthonnex-en-Bornes.

Après le succès de cette belle journée, et à la demande générale, rdv est pris pour la 3^{ème} édition 2019 !

AZHURE

Association Zone Humide Ruralité et Environnement



Ce patrimoine naturel est préservé grâce au Conseil Départemental, aux communes, dont Menthonnex-en-Bornes depuis longtemps investie, et les agriculteurs respectueux de leur patrimoine.

Pas moins de 88 espèces animales ou végétales - rares pour certaines - occupent notre plateau de plus en plus fréquenté par les randonneurs, cyclistes, cavaliers et engins motorisés, rendant parfois la cohabitation de tous très sensible...



www.azhure74.com
azhure.asso74@gmail.com



CONNAISSEZ-VOUS LE P.D.I.P.R. ?

Sentiers inscrits au P.D.I.P.R.
(D.R., D.R.F., T.P., autres sentiers d'intérêt départemental)
MENTHONNEX-EN-BORNES



Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) recense, dans chaque département, des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, et éventuellement équestre et V.T.T.

Il revient à chaque conseil départemental d'établir un P.D.I.P.R. dont le but est de « favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux. Il doit permettre également de développer les modes de randonnées non motorisés en assurant la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux ».

En France, il représente environ 4 200 kms de chemins répartis sur l'ensemble du territoire, qui permettent de découvrir et de mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti du département.

A Menthonnex, la commune possède des chemins faisant partie du P.D.I.P.R. dont la fameuse boucle du « Balcon du Plateau des Bornes » qui en fait partie, elle traverse plusieurs communes : Evires, Groisy, Villy-le-bouveret et Menthonnex-en-Bornes.

Des panneaux spécifiques vous indiquent le circuit à suivre.

BOUCLE « LE BALCON DU PLATEAU DES BORNES »

Dénivelé : 300 mètres	Longueur : 12,5 kms
Temps : 3h15 minutes	Niveau : Facile

- Départ de l'église de Menthonnex-en-Bornes, descendre sur la départementale et prendre en face. Le chemin descend dans un bois, traverse un pont puis remonte vers « la côte » ; en passant devant « la ferme de Bornette ».
- Prendre à gauche en longeant la départementale sur 200 mètres puis emprunter un chemin caillouteux qui monte vers la droite en direction des champs (vue sur le Salève).
- Suivez les balisages jusqu'au croisement « le Crêt des Murailles ».
- Prendre sur votre gauche pour arriver à un panneau d'information et prendre direction « Crêt de la Gouette » (Croix des Bornes vue panoramique).
- Suivez le chemin jusqu'au réservoir, puis descendez la route jusqu'à la première bifurcation. Ici, prendre à gauche la route qui remonte le long des maisons direction « les Mottières » (15min).
- Le chemin bifurque sur la droite et arrive aux « Mottières » où un étang se trouve sur votre gauche, continuez, longez une haie, traversez une forêt, vous arrivez dans un champ au-dessus d'habitations.



- Le chemin passe entre les maisons au niveau du hameau « Chez Dupont ». De là, le panneau indique la direction « Villy-le-Bouveret et Menthonnex-en-Bornes » (1h25min).
- Le chemin mène à Fontaine-Vive sur la commune de Groisy puis suit la route sur 800 mètres.
- A la croix, prendre le chemin en gravier sur votre droite qui vous mènera jusqu'à « la Tour ».
- De là, entamez la descente jusqu'au pont qui traverse le ruisseau de Verray : vous arrivez sur la commune de Villy-le-Bouveret. Le chemin remonte jusqu'à la route.
- Vous passez devant un oratoire où une magnifique vue sur le Salève s'offre à vous.
- Suivez le chemin qui termine la boucle jusqu'au Chef-lieu de Menthonnex en Bornes.

E.T.

VIVRE ENSEMBLE À MENTHONNEX

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS

La mairie est régulièrement interpellée au sujet de la divagation des chiens ou d'aboiements intempestifs... ainsi que par la prolifération et le vagabondage des chats.

Rappelons que les propriétaires d'animaux domestiques ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

La divagation des chiens, même inoffensifs, est interdite en dehors de la propriété. Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse ou être en situation de rappel.

Il est aussi vivement conseillé de faire stériliser les chats afin d'éviter leur prolifération. Un couple de chats au bout de 4 ans représente potentiellement 20 736 chatons !

Aimer les animaux, c'est parfois ne pas en avoir !

BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc. sont interdits tous les jours de 20h à 8h ainsi que les dimanches et les jours fériés toute la journée.

VANDALISME ET DÉTÉRIORATIONS Y'EN A MARRE !

Depuis plusieurs années, les bâtiments et mobiliers publics sont l'objet de détériorations, tags, vandalisme, vols...

Afin d'identifier les auteurs et qu'ils puissent être sanctionnés, il a été décidé de faire appel à la vidéo surveillance.

STATIONNEMENT TU VEUX MA PLACE, PRENDS MON HANDICAP !

Nous vous demandons de laisser libres les places réservées aux handicapés, ce à toute heure du jour et de la nuit. Ceci est valable également lors des heures d'entrées et de sorties de l'école...

ÉLAGAGE ET TAILLAGE DES HAIES

Les propriétaires d'arbres ou de haies situés en limite de propriété privée ou publique sont tenus de les tailler régulièrement (article 671 du Code Civil). Les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine. Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

En cas de non respect de ces règles par rapport au domaine public, le maire dans le cadre de son pouvoir de police peut ordonner et faire réaliser la mise en conformité au frais des contrevenants. Heureusement, dans la plupart des cas, le bon sens l'emporte...

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est à l'origine de pollution et de troubles du voisinage. Il nuit à l'environnement et à la santé, notamment par la recrudescence d'allergies asthmatiques.

Privilégiez le compostage et apportez vos déchets verts à la déchetterie ou au dépôt de déchets verts mis en place sur la commune (renseignements en mairie).

Les contrevenants s'exposent à une verbalisation de 450 €.

CONTAINERS

Beaucoup trop d'objets sont abandonnés auprès des containers à ordures. La déchetterie est à moins de 10 minutes de Menthonnex !

Les cartons également doivent être déposés à l'intérieur des containers et non à côté. Les contrevenants s'exposent à être verbalisés.

CAMBRIOLAGES, SOYONS ATTENTIFS

Depuis quelques années, nous assistons à une recrudescence des vols. Nous vous invitons à être vigilants et à ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie de tous comportements suspects et à en informer également la mairie.

Gendarmerie de Cruseilles :



04 50 44 10 08 ou le 17



cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La commune a mis en œuvre des mesures d'économies de fonctionnement de l'éclairage public en privilégiant le remplacement progressif des luminaires par des lampes LED et par l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin sur l'ensemble du territoire communal. En plus des économies de fonctionnement, cette mesure devrait avoir un impact positif sur la faune nocturne et sur notre bilan carbone.

RÉSIDENTS SUISSES OU DOUBLE-NATIONAUX

Pensez à vous faire recenser en mairie. Ceci permet à la commune de récupérer la compensation Financière Genevoise.

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- Mobiliser des AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez
le service d'assistance aux déclarants :

✉ assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
☎ 01 49 55 82 22



bloctel.gouv.fr

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours.
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines.
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - Les appels émanant d'un service public.
 - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage.
 - Les appels émanant d'associations à but non lucratif.
 - Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé

**NOUVEAUTÉ DU SERVICE DES IMPÔTS
DES PARTICULIERS D'ANNECY :
ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS**

Lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi après-midi
de 13h30 à 16h00.

Un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous, réservé aux demandes les plus complexes, a été mis en place au service des impôts des particuliers d'Annecy.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous :

- sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »),
- ou par téléphone au 04 50 88 42 25,
- ou au guichet du service des impôts des particuliers d'Annecy, cité administrative d'Annecy, 7 rue Dupanloup.

A partir du 1^{er} janvier 2019, la perception de Cruseilles sera définitivement fermée.

NAISSANCES



• Théodore BOISSEAU	05/01/2017	• Augustin GENGEMBRE	25/02/2018
• Iris GENSOU	10/03/2017	• Evan LAMAUD	13/04/2018
• Côme JACQUEMOUD	10/04/2017	• Augustine RABAUD	28/06/2018
• Erine DELIEGE	16/04/2017	• Domitille SIMIONI	30/06/2018
• Louane VINDRET	12/06/2017	• Camille BUC	03/07/2018
• Maé SALLET	15/06/2017	• Noémie BARALY	02/08/2018
• Seppi SCHAFFAR	09/07/2017	• Isaline BARALY	02/08/2018
• Jules BATAILLER	27/07/2017	• Inayah DAVID HUDE	10/09/2018
• Armel DURAND	31/07/2017	• Leonor BEVILLARD RIBEIRO	12/09/2018
• Gabriel AGASSANT	08/08/2017	• Nathan ORSIER	16/10/2018
• Lélia SUBLET	07/09/2017	• Ilyana HAMMAMI	27/10/2018
• Jade BLONDEL	25/09/2017		
• Maëlie MIZIN	12/10/2017		
• Jade RIGARD JOURNET	25/10/2017		

PACS

• Aymeric SOZET et Phoebe SIBILLE	21/12/2017
• Gaétan DUEZ et Céline PREVOST	02/11/2018

MARIAGES



• Fabien VALAT et Aurélie BOCHET	15/04/2017	• Martin PAVIOUR-SMITH et Philippe MORVAN	15/03/2018
• Jérôme MENDES et Séverine LINOSSIER	07/07/2017	• Frédéric LEBGHIL et Marie-Laure BAMBUST	26/05/2018
• Frédéric BLANCHOT et Gisèle RACHEL	14/10/2017	• Stéphane ROLLET et Gaëlle SOUFFLET	04/08/2018
• Alain VUILLEMIN et Manuela CHAVAILLAZ	02/12/2017	• Cédric JACQUEMOUD et Séverine DURAND	15/09/2018
		• Antonin BONGOAT et Delphine CANA	15/09/2018

DÉCÈS

• Jean FONTAINE	87 ans	07/02/2017	• Chantal JACQUEMOUD	62 ans	06/01/2018
• Julie BONIER	98 ans	29/03/2017	• Louis CHAMOT	86 ans	07/09/2018
• Henri CHOVELON	93 ans	21/04/2017	• Philippe MAIGRE	56 ans	19/10/2018
• Michel BOCHET	81 ans	09/06/2017	• René DUBOUCHET	76 ans	26/11/2018
• Yvette SAULNIER	81 ans	03/07/2017			
• André DURET	85 ans	07/07/2017			
• Lucie CHAMOT	89 ans	30/07/2017			
• Séverine MENDES	40 ans	11/10/2017			



URGENCES

SAMU	15
POLICE OU GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	112

- Gendarmerie de Cruseilles 04 50 44 10 08
✉ cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11

Hôpitaux

- Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63
- Centre Hospitalier Alpes léman 04 50 82 20 00
- Hôpital de St Julien en Genevois 04 50 49 65 65

Pharmacie de garde 3237

34ct la mn + coût communication depuis un mobile.

En indiquant votre code postal, ce service vous indiquera la pharmacie de garde sur votre secteur.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

- École de Menthonnex-en-Bornes 04 50 68 05 62
✉ ce.0740202T@ac-grenoble.fr
- École de cole de Villy-le-Bouveret 04 50 68 08 91
✉ ce.0740206X@ac-grenoble.fr
- Cantine et garderie périscolaire 04 50 51 61 68
Horaires de la garderie : le matin de 7H30 A 8H30
le soir de 16H30 A 18H30
- Collège Louis Armand 04 50 44 10 78
- Transports scolaires (CCPC) 04 50 08 16 04
- Centre de loisirs des Bornes 04 50 45 70 85
✉ centredeloisirsdesbornes@orange.fr

ADMINISTRATIONS - SERVICES PUBLICS

- Préfecture d'Annecy 04 50 33 60 00
- Sous-préfecture de St Julien 04 50 35 13 13
- CTD de St Julien (routes départementales) 04 50 49 20 24
- DDT - Unité territoriale 04 50 33 78 00
- Pôle Emploi (numéro unique) 39 49
- Déchetterie de Cruseilles 04 50 32 16 30
- ERDF (accueil dépannage) 0810.333.074

SANTÉ

- Cabinet de soins infirmiers (Cruseilles) 04 50 44 10 62
- ADMR (Soins - SSIAD) 04 50 44 05 24
- ADMR (Aide à domicile) 04 50 44 09 45

SOCIAL

PÔLE MÉDICO SOCIAL

- 87 route d'Annecy – 74350 Cruseilles 04 50 33 23 89
- Assistants sociales**
Rendez-vous possibles avec les assistantes sociales.
- Médecin PMI**
Médecin tous les jeudis après-midi sur RDV.
Pédiatre le 1er mercredi matin du mois sur RDV.
- Puéricultrices**
Sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h30.
Il est recommandé d'appeler avant de se présenter.
- Sage-femme** 04 50 33 20 04
- La Maison de la Petite Enfance :**
Relais Assistantes Maternelles 04 50 32 38 78
126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles
- Brin de Malice** 04 50 64 02 53
(Crèche / Halte Garderie)
126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles
- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)** 04 50 44 09 45
- SSIAD (Service de soins à domicile)** 04 50 44 05 24
- Mission Locale Jeune** 04 50 49 43 88
26 avenue de Genève - 74160 Saint Julien en Genevois
Cruseilles :
Renseignements à la mairie 04 50 32 10 33
Permanence :
140 rue des Prés Longs - 74350 Cruseilles
Mme BERTHOUD, jeudi 8h30-11h30 04 50 27 89 57

CULTURE - LOISIRS

- Bibliothèque 04 50 44 22 85
- Centre nautique de Cruseilles 04 50 44 12 68
- Ecole de musique 04 50 44 09 03
- Office de tourisme 04 50 22 40 31

L'ACCESSION SOCIALE À LA **PROPRIÉTÉ** EN **HAUTE-SAVOIE** *



* à destination exclusive de résidence principale et sous conditions de ressources

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

DE VOTRE VILLA JUMELÉE

À VILLY-LE-BOUVERET



S.A. MONT-BLANC

BÂTI EN CONFIANCE

www.samontblanc.com

04.50.88.54.02



les **MAISONS**
André Roldez
depuis 1975

**Constructeur de maisons
individuelles personnalisées**

74 370 St Martin Bellevue

04 50 46 81 90

WWW.MAISONS-ROLDEZ.FR



LP CHARPENTE
CRÉER DE TOUTES PIÈCES !

www.lpcharpente.com

LPC ZINGUERIE
LE METAL SELON VOS ENVIES !
www.lpczinguerie.com

Ed EDEN-HOME
www.eden-home.fr

ase
alpes solaire énergies
DEPUIS 1998



**L'EXPERIENCE ET LE SAVOIR-FAIRE
POUR VOS INSTALLATIONS
SOLAIRES, PHOTOVOLTAIQUES OU
THERMIQUES PRÈS DE CHEZ VOUS**

ZA Les Glaises - Villy-le-Pelloux - **74350 ALLONZIER LA CAILLE**

Tél **+33 (0)4 50 24 21 54** - Fax **+33 (0)4 50 24 21 54**

www.alpes-solaire-energies.fr



TP - TRANSPORTS - LOCATION
DÉNEIGEMENT - AFFRÈTEMENT
PRINGY / AVIERNOZ

Pour tous renseignements :

+33 (0)4 50 27 10 38
contact@avetetfils.fr

- Porte-engins « masses indivisibles »
- Transports par bennes diverses
- Transports par bennes amovibles
- Terrassements
- Travaux Publics
- Assainissements / Remise aux normes d'assainissements non collectifs
- Amélioration de terrains agricoles (drainage, remblaiement, nivellement)
- Aménagements divers
- Vente et livraison d'agréats
- Déneigements
- Affrètement

www.avetetfils.fr

ZAC Pré Vaurien, 211 Rue des Merisiers - 74370 ANNECY PRINGY (France)

SARL au capital de 100 800 € - RCS ANNECY 441 549 615 00025 - APE 4941B



EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

Travaux publics & particuliers

Terrassement, VRD, enrobés, assainissement, génie civil,
aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Alpes, secteur d'Annecy

74330 POISY - Tél. 04 50 22 11 41 - Fax 04 50 22 56 43



TOUT FAIRE
MATERIAUX

Tél 04 50 44 11 08

Fax 04 50 44 25 34

**MATERIAUX DE
CONSTRUCTION**

SAS JEAN REVILLARD
511 RTE DES DRONIERES
74350 CRUSEILLES

jean.revillard@wanadoo.fr



REVILLARD
FIOUL 74



«L'énergie est notre avenir,
économisons-la !»

CRUSEILLES • ANNEMASSE
ANNECY • THONON



- Fioul
- Charbons
- Carburants
- Lubrifiants
- Gaz

04 50 44 10 43

CONTACTS MAIRIE



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Martine Brand

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

☎ 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35

✉ accueil@menthonnex-en-bornes.fr

🌐 www.menthonnex-en-bornes.fr

LE MAIRE

Guy Démolis

📞 06 68 39 12 73

Est en principe disponible en mairie tous les matins, du lundi au samedi (de préférence sur rdv).

LES ADJOINTS

Bernard Saillant

📞 06 62 71 40 31

Ecole, cantine, garderie

Sébastien Paccard

📞 06 74 89 28 39

Urbanisme et assainissement

Serge Chamot

📞 06 65 47 84 76

Voirie, réseaux, déneigement

Olivier Chamot

📞 06 67 91 12 25

Gestion du patrimoine et des bâtiments communaux

RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES

Auprès de l'adjoint en charge des bâtiments :

M. Olivier Chamot

📞 06 67 91 12 25

RÉSERVATION DE TABLES ET BANCS

Auprès d'Emmanuel TISSOT,

conseiller municipal :

📞 06 64 98 48 56

MENTHONNEX SUR FACEBOOK

Vous pouvez accéder directement à la page Facebook de Menthonnex depuis www.menthonnex-en-bornes.fr



en haut à droite ou



Rejoignez-nous sur Facebook

sur la page d'accueil



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

- Bureaux de la CCPC 04 50 08 16 16
route du Suet - BP 35 - Cruseilles
✉ ccpc@ccpaysdecruseilles.org
🌐 www.ccpaysdecruseilles.org
- Service Ordures ménagères 04 50 08 16 18
- Service Assainissement 04 50 08 16 17
- Service des Eaux 04 50 44 23 67
N° astreinte (en cas d'urgence) 06 25 90 68 65
- Transports scolaires 04 50 08 16 04
- Architecte consultant (Tél.CCPC) 04 50 08 16 16
Permanence sur R.V. (gratuit) : 1^{er} et 3^e mercredi matin du mois

MAIRIE DE CRUSEILLES

- Service des pièces d'identité 04 50 66 76 40
ou 04 50 32 10 33

DÉCHETTERIE DE CRUSEILLES

Route des Moulins, 74350 CRUSEILLES

☎ 04 50 32 16 30

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} avril au 31 octobre

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	15h00 - 18h30
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 - 18h30
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h30	

Du 1^{er} novembre au 31 mars

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	15h00 - 18h00
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 - 18h00
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h00	

Une benne à cartons disponible
7/7 jours et 24/24 heures